

République Algérienne Démocratique et Populaire

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

**Université Mohamed Seddik Ben Yahia, Pôle universitaire de
Tassoust-Jijel
Faculté des lettres et des langues
Département des lettres et langue françaises**



N°-d'ordre :

N°-de série :

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master

Option : sciences du langage

***L'énonciation dans le manuel scolaire de la
3^{ème} année secondaire***

Présenté par :

MECHTER Amira

MECHETER Amel

Sous la direction de :

M. SISSAOUI Abdelaziz

Membres du jury :

Président : MELOUAH Fatiha

Rapporteur : SISSAOUI Abdelaziz

Examineur : BEDOUHENE Noureddine

Juin 2017

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance et notre gratitude à tous ceux qui nous ont prêté main forte pour la réalisation de ce modeste travail.

Tout d'abord, nous voulons remercier cordialement notre directeur de recherche Monsieur Sissaoui Abdelaziz pour avoir suivi notre travail avec une extrême attention, pour son orientation, ces corrections, ainsi que pour ses encouragements. Ses nombreuses remarques, sa rigueur scientifique et son expérience ont amélioré notre travail et ont permis sa mise au point définitive.

Nos remerciements sont également adressés aux membres du jury de nous avoir fait l'honneur d'évaluer notre travail.

Nous remercions chaleureusement nos enseignants du département de français, en particulier M. Bedouhene Noureddine, M. Abdou Chemseddine, Mlle. Sihém Kouras. Qu'ils puissent trouver ici notre profonde et respectueuse gratitude.

Dédicaces

Je dédie ce travail aux êtres les plus chers :

*À ma mère, pour sa tendresse, ses prières et ses encouragements.

*À mon père pour tous les efforts qu'il fournit pour mon éducation et mon bien être.

*À ma sœur et à mes frères Sofia, Bachir et Boualem qui sont toujours là pour moi.

*À mes chère(s) ami(e)s.

*À tous les membres de mes deux familles paternelle et maternelle Mecheter et Hafsi.

*À tous ceux qui, par un mot, m'ont donné la force de continuer.

Amel

Dédicaces

Je dédie ce travail à :

*Ma chère mère, mon chère père.

*Mes chères sœurs Wafa, Mounira et Fella.

*Mes chères amies Hanane, Chehla, Imane, Nourelhouda
et Wissame.

*Mes deux familles paternelle et maternelle Mechter et Nafa.

Amira

« Notre vie est un voyage constant, de la naissance à la mort. Le paysage change, les gens changent, les besoins se transforment, mais le train continue. La vie, c'est le train, ce n'est pas la gare. »

Paulo Coelho

Table des matières

Introduction générale.....	11
Première partie : Cadre théorique	
L'énonciation	
Introduction.....	16
I/ Définition de l'énonciation.....	16
II/ La situation d'énonciation.....	17
III/ Les concepts clés de l'énonciation.....	18
1- Énoncé / Énonciation.....	18
2- Discours / Récit.....	19
3- Les embrayeurs.....	21
3-1- Les indices de personnes.....	22
3-2- Les indices d'ostension.....	23
3-2-1- Les embrayeurs spatiaux.....	24
• Les pronoms démonstratifs.....	24
• Les adverbes de lieu.....	24
• Les présentatifs et les prépositions.....	24
3-2-2- Les embrayeurs temporels.....	24
4- La modalisation.....	25
4-1- Les substantifs.....	25

4-2- Les adjectifs subjectifs.....	25
4-2-1- Les adjectifs affectifs.....	25
4-2-2- Les adjectifs évaluatifs.....	26
4-3- Les verbes subjectifs.....	26
4-4- Les adverbes subjectifs.....	27
4-5- Les modalités de phrase.....	27
4-6- Les figures de style.....	27
4-7- Les modes.....	27
Conclusion	28

Deuxième partie : Cadre pratique

Chapitre I

Introduction	31
--------------------	----

I- L’ancrage énonciatif dans le projet 1 : Texte et document d’histoire

I-1- L’ancrage énonciatif dans le texte : Histoire des Arabes : l’Islam et les conquêtes, (en annexe p : 83-84).....	32
I-2- L’ancrage énonciatif dans le texte : Histoire du 8 mai 1945, (en annexe p : 85-86).....	36
I-3- L’ancrage énonciatif dans le texte : Femmes algériennes dans les camps, (en annexe p : 87-88).....	40
I-4- L’ancrage énonciatif dans le texte : Une guerre sans merci, (en annexe p : 89).....	44

Conclusion.....	47
-----------------	----

Chapitre II

Introduction.....	49
-------------------	----

II- L’ancrage énonciatif dans le projet 2 : Le débat d’idées

II-1- L’ancrage énonciatif dans le texte : Hamid Serradj réunit les fellahs, (en annexe p : 91-92).....	49
--	----

II-2- L’ancrage énonciatif dans le texte : Lettres à Madame de Francueil, (en annexe p : 93).....	55
--	----

Conclusion	58
------------------	----

Chapitre III

Introduction	61
--------------------	----

III- L’ancrage énonciatif dans le projet III : L’Appel

III-1- L’ancrage énonciatif dans le texte : Appel du Directeur de l’Unesco, (en annexe p :95).....	61
---	----

III-2- L’ancrage énonciatif dans le texte : Au Peuple Algérien Aux Militants De La Cause Nationale, (en annexe p: 96).....	66
---	----

III-3- L’ancrage énonciatif dans le texte : La langue française : une part ou une tare de notre histoire, (en annexe p : 97-98).....	68
---	----

Conclusion.....	71
-----------------	----

Conclusion générale.....	73
---------------------------------	-----------

Liste des références bibliographiques.....	77
---	-----------

Annexes.....	82
---------------------	-----------

Introduction
générale

Première partie :
Cadre théorique

Deuxième partie :
Cadre pratique

Chapitre I :
***L'énonciation dans le projet 1 (Texte
et document d'Histoire)***

Chapitre II:
L'énonciation dans le projet 2 (Le
débat d'idées)

Chapitre III:
L'énonciation dans le projet 3 (l'Appel)

Conclusion générale

*Liste des références
bibliographiques*

Annexes

Appartenant au domaine des sciences du langage, l'analyse du discours est une discipline récente recouvrant un champ d'investigation interdisciplinaire : approche textuelle, approche pragmatique, approche énonciative....

L'analyse du discours repose sur une remise en cause d'une certaine interprétation saussurienne de la dichotomie langue/parole, celle qui fait de la langue le domaine de l'universel, du systématique, pour l'opposer à la parole, domaine de l'individuel. Le champ de l'analyse du discours est d'autant plus vaste et morcelé que l'on pourrait même parler d'éclatement dans ce domaine. Par exemple, Austin et Searle aux actes de langage, Benveniste s'intéresse aux phénomènes d'énonciation, Ducrot aux connecteurs, la présupposition et à la polyphonie, Sperber et Wilson aux processus inférentiels, le groupe Saint-Cloud au lexique.

Dans le cadre de notre étude, nous nous intéresserons à l'analyse du discours en optant pour une approche énonciative. La problématique de l'énonciation recouvre une multiplicité de champs de recherches qui ont tous une incidence immédiate sur l'analyse du discours.

Notre travail de recherche s'intitule : « **L'énonciation dans le manuel de la 3^{ème} année secondaire** ».

L'énonciation nous renseigne sur la manière (explicite ou implicite) avec laquelle l'auteur s'implique dans son texte. Notre objectif est d'analyser les moyens linguistiques révélateurs du positionnement d'un auteur au sein de notre corpus en question. En effet, son positionnement n'est pas toujours manifesté de façon explicite, il dépend d'un ensemble de mots et de procédés discursifs (narratifs, argumentatifs, exhortatifs, ...). Nous tenterons à travers cette analyse à décortiquer les intentions

communicatives qui se dégagent des textes proposés dans le manuel scolaire de la 3 AS et ce dans le cadre d'une analyse du discours.

La raison de ce choix thématique se résume au fait que l'énonciation se révèle actuellement comme un sujet majeur et incontournable dans toute étude qui relève du domaine des sciences du langage.

Notre problématique principale est la suivante : comment est introduite l'énonciation dans le manuel de la 3 AS ?

Cette problématique ouvre l'interrogation à d'autres questions de recherche :

-Est-ce que l'énonciation se manifeste de la même manière dans tous les textes du manuel scolaire de la 3 AS ?

-comment se sert l'auteur des procédés énonciatifs pour exprimer ses intentions communicatives ?

Nous avons émis deux réponses hypothétiques :

-Les intentions communicatives seraient facilement repérables dans les textes du manuel scolaire de la 3 AS.

-Les types d'ancrage énonciatif dans les textes du manuel nécessiteraient un effort cognitif de la part de l'élève.

L'étude de l'énonciation ne peut être faite qu'à partir de l'énoncé qui est la réalisation claire de cet acte de production. Notre corpus comprend un ensemble de textes choisis des différents projets et des différentes séquences du manuel de la 3^{ème} année secondaire. Notre intérêt porte essentiellement sur trois projets :

- Texte et document d'Histoire
- Le débat d'idées
- L'Appel

Nous l'avons constitué en vue d'une analyse discursive et énonciative, qui, une fois effectuée est censée rendre compte des formes discursives interrogées dans ce manuel.

L'énonciation intervient d'une manière fulgurante dans le manuel de la 3^{ème} AS. Celui-ci prend en compte ce domaine des sciences du langage. Telle est la chose qui nous a motivées à le choisir comme corpus étant donné qu'il est un lieu d'échange et d'interaction entre le scripteur et le lecteur, autrement dit, entre l'émetteur et le récepteur, ce qui nous permettra d'évoquer toutes les composantes du système énonciatif.

Notre travail de recherche se compose de deux parties :

- Une partie théorique dans laquelle nous allons mettre en relief les concepts clés et les conceptions fondamentales de l'énonciation.

Dans l'étude que nous allons entreprendre, nous nous appuyerons sur la théorie énonciative fondée par **Émile Benveniste (1966-1974)**, qui consiste à repérer les traces formelles de la présence d'un énonciateur dans son énoncé et de quelle façon. Nous nous inspirerons également des travaux de **Catherine K. O** sur la « **subjectivité dans le langage** » susceptible de nous éclairer sur notre problématique.

- Une partie pratique dans laquelle nous analysons, selon l'approche énonciative, un ensemble de textes appartenant à toutes les séquences des trois premiers projets du manuel de la 3 AS. Cette

partie comprend trois chapitres dont chacun prend en charge l'énonciation dans l'un des trois projets désignés à étudier :

- ◆ Chapitre 1 : l'énonciation dans le discours historique
- ◆ Chapitre 2 : l'énonciation dans le discours argumentatif
- ◆ Chapitre 3 : l'énonciation dans le discours exhortatif

L'énonciation

Introduction

L'avènement de l'énonciation au début de la deuxième moitié du XXe siècle a largement ouvert le champ d'études s'intéressant à la linguistique de la parole et a permis de passer d'une analyse strictement systématique de la langue à une étude plus vaste prenant en compte tous les éléments présents lors de l'action produite par la parole. Ce nouveau domaine donne lieu à une réflexion féconde sur la linguistique de la parole.

Dans ce chapitre, nous allons focaliser l'attention sur les concepts clés sur lesquels repose la théorie de l'énonciation.

I-Définitions de l'énonciation

De nombreux linguistes penchant sur l'étude énonciative des phénomènes linguistiques ont donné naissance à une multitude de définitions de l'énonciation à travers leurs diverses publications :

Émile Benveniste (1974 : 80), le fondateur de la grammaire énonciative, définit l'énonciation comme étant la « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ». La langue est effectuée en une instance de discours qui émane d'un locuteur considéré comme étant un paramètre essentiel dans les conditions nécessaires de l'énonciation. Il ajoute en insistant sur la dimension dialogique de l'énonciation : « Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire. » (Ibid. 82). Cela suppose la présence d'un locuteur nécessitant celle d'un auditeur tout en ayant chez le premier l'intention d'influencer l'autre.

Dominique Maingueneau à son tour considère l'énonciation comme étant un processus de transition de la langue, système d'unités hiérarchisées et isolées, au discours, lieu de rencontre de tous les éléments linguistiques et extralinguistiques situés dans un temps et dans un espace donnés. Il écrit: « L'énonciation constitue le pivot de la relation entre la langue et le monde: elle permet de représenter certains faits dans l'énoncé, mais elle constitue elle-même un fait, un évènement unique défini dans le temps et l'espace ». (Dominique Maingueneau, 1996 :57)

II-La situation d'énonciation

L'acte de l'énonciation a toujours lieu dans une situation particulière que l'on appelle la situation d'énonciation. Celle-ci est définie comme l'ensemble des circonstances dans lesquelles un énoncé a été produit. Pour bien définir et comprendre une situation d'énonciation, il faut repérer les différents éléments qui la composent et qui peuvent être résumés dans le tableau suivant :

Le locuteur ou émetteur	Celui qui produit le message	Qui parle ? Indices Nom propre (parfois signalé au début) Pronoms personnels, pronoms/adj poss de la 1 ^{re} pers. Marques de jugement du locuteur : mots positifs ou négatifs Marques de ses sentiments Registre de langue
Le destinataire ou récepteur	Celui à qui est destiné le message	À qui ? Indices Nom propre Apostrophe. Pronoms personnels, pronoms /adj. poss de la 2 ^e pers
L'énoncé	La phrase ou le texte	Quoi ? À quel sujet?

ou message	produit	Indice : Champ lexical dominant
Le but du message	Ce que l'on veut transmettre	Dans quel but? Emouvoir? Informer? Convaincre? Indices Tonalité du texte Forme des phrases
Le contexte ou les circonstances	Le lieu et le temps de l'énoncé	Où et quand est produit l'énoncé? Indices: Marques de l'espace ou du temps Certains compl. circ lieu (<i>ici; à ma gauche</i>) Certains compl. circ de temps (<i>maintenant/</i> Temps des verbes /présent d'énonciation, passé composé, futur ...

Tableau 1 : les éléments de la situation d'énonciation

<http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:http://classe.provin.free.fr/sequence1/enonciat.htm>

III-Les concepts clés de l'énonciation

1-Énoncé / Énonciation

Pour Benveniste, si l'énoncé englobe à la fois la forme et le contenu de ce qui est dit, l'énonciation désigne l'acte de produire un énoncé. En effet, l'énoncé est saisissable à travers les unités linguistiques qui le forment, c'est cette suite de mots émise par un ou plusieurs locuteurs, c'est le résultat aussi matériel que stable valable à étudier à tout moment. L'énonciation par contre est loin d'être à la disposition, elle est définie comme la mise en exercice de la langue qui s'efface derrière le produit final, qui s'achève tout au long de la mise en œuvre de l'énoncé, c'est l'acte immatériel de dire sans pouvoir le saisir.

Par ailleurs, énoncé/énonciation peut être comparé à fabriqué/fabrication: « L'énonciation est l'acte individuel de production, dans un contexte déterminé ayant pour résultat un énoncé; les deux termes s'opposent comme la fabrication s'oppose à l'objet fabriqué. » (Jean Dubois, 1994 :80)

De ce fait, les deux termes mis en opposition sont intimement attachés: si l'obtention de l'énoncé est conditionnée par l'acte de l'énonciation qui lui donne naissance au fur et à mesure de son déroulement, celui-là garde les traces des traits caractéristiques d'une opération qui s'éteint en laissant ses empreintes.

2-Discours / Récit

Benveniste conçoit deux plans d'énonciation : discours et récit. Le premier est celui des énoncés écrits ou oraux comportant des embrayeurs et référant à l'instance d'énonciation. Le second est celui des énoncés, généralement écrits, dépourvus d'embrayeurs et séparés de leurs énonciateurs. Il insiste sur le facteur de temps dans la distinction entre deux plans : « Par le choix des temps, le discours se distingue nettement du récit historique » (Émile Benveniste, 1966: 242).

Ainsi, Benveniste classe les temps verbaux qui déterminent la situation d'énonciation :

Le présent est le temps de l'énonciation par excellence « le présent est la source du temps » (Émile Benveniste, 1970: 15), il indique que le procès est contemporain du moment d'énonciation.

Autour du présent, on trouve des temps qui expriment une antériorité ou une postériorité en situant les actions par rapport au moment de l'énonciation : passé composé, imparfait et futur simple.

Le récit, à la différence du discours, est marqué par des temps entièrement loin du moment de l'énonciation : passé simple et imparfait.

Néanmoins, la présence et l'absence d'embrayeurs n'est pas le seul point en quoi s'opposent le discours et le récit, la modalisation prend part à les dissocier. Maingueneau affirme que le « je » s'impose en prenant la parole et laisse les traces de cette prise en charge par l'affection, l'exclamation, etc. Alors que le récit est caractérisé par une modalisation « zéro » où l'énonciateur s'efface et reste indéfini, ce qui donne l'impression que les événements se racontent tout seuls.

Il est indispensable d'évoquer la notion d'ancrage en abordant cet élément (discours/récit). On dit qu'un énoncé est ancré dans la situation d'énonciation lorsque l'énonciateur et le destinataire sont impliqués dans la même situation d'énonciation, lorsqu'il est nécessaire de comprendre qui sont les personnes, le lieu et le moment de la situation pour comprendre l'énoncé. L'énoncé est coupé de la situation d'énonciation s'il ne contient aucune marque de l'énonciateur.

Enoncé	exemples	Indices personnels	Indicateurs de temps et de lieu	Temps des verbes	Modalisateurs (indices de sentiments et de jugements de l'énonciateur)
--------	----------	--------------------	---------------------------------	------------------	--

<p>Énoncé ancré dans la situation d'énonciation</p>	<p>Lettre, Récit à la première personne, Journal intime, Dialogue, Autobiographie</p>	<p>-Pronoms personnels et possessifs de la 1ère et 2^{ème} personne (<i>Je, me, moi, tu, vous, le mien, le vôtre...</i>) -Déterminants possessifs de la 1ère et 2ème personne (<i>mon, vos...</i>) = déictiques</p>	<p>(<i>près d'</i>) <i>ici, dans cette pièce, dehors, aujourd'hui, Hier, demain, dans un an</i> = déictiques</p>	<p>Présent d'énonciation passé composé, futur, imparfait...</p>	<p>-Adverbes: <i>sans doute, certainement, peut être, absolument</i> - Verbes : <i>croire, douter, ignorer, pouvoir...</i> - Adjectifs péjoratifs ou mélioratifs</p>
<p>Énoncé coupé de la situation d'énonciation</p>	<p>Récit (à la 3ème personne surtout)</p>	<p>Pronoms personnels de la 3ème personne : <i>Elle(s), il(s), eux, leur...</i></p>	<p>(<i>non loin de</i>) <i>là, dans sa chambre, à l'extérieur, ce jour-là</i> <i>La veille, le lendemain, un an après.</i></p>	<p>Passé simple, imparfait Présent de narration ou de vérité générale.</p>	

Tableau2 : énoncé ancré (discours) / énoncé coupé (récit)

<http://alf.asso-web.com>

3-Les embrayeurs

Définition

« Embrayeurs », « Déictiques », « marqueurs », « indices », « shifters » sont les différents termes utilisés pour désigner les éléments

linguistiques qui n'ont pas de référent précis hors de leurs conditions de production. Ces « signes indiciels » dont le sens varie avec la situation sont utilisés d'une manière générale pour renvoyer soit aux actants, c'est-à-dire à l'énonciateur ou au destinataire, appelés embrayeurs subjectifs ou embrayeurs personnels ; soit aux circonstances de l'énonciation : circonstances de lieu (appelés embrayeurs spatiaux ou locatifs) ou circonstances de temps (appelés embrayeurs temporels).

3-1-Les indices de personnes

La personne est définie comme étant « une catégorie grammaticale reposant sur la référence aux participant à la communication et à l'énoncé produit ». (Jean. DUBOIS et al., Dictionnaire de la linguistique. 355). Le terme "personne" est donc entendu au sens de participant à la relation dialogique et à l'énoncé produit.

Les pronoms personnels présentent deux fonctionnements différents qui se distinguent par le type d'organisation référentielle des 1^{re} et 2^e personnes et les pronoms compléments qui font partie du dispositif énonciatif. Je/tu, nous/vous désignent la personne qui parle et celle à qui on parle (actants de la communication). Le couple je/tu est purement déictique.

Me/moi, te/toi sont aussi caractérisés par la marque de "personne".

Il existe une opposition fondamentale entre les 2 premières personnes "je" et "tu" qui sont en corrélation de personnalité, et les pronoms de la 3^e personne "il", "elle", "ils", "elles" qui ne possèdent pas cette marque, c'est pourquoi Benveniste l'appelle la "non-personne". Il confirme alors que « La personne n'est propre qu'aux positions "je" et "tu". La 3^e personne est en vertu de sa structure même, la forme non-

personnelle de la flexion verbale.» (Émile Benveniste, 1966: 229). La non-personne n'est donc susceptible d'être ni le locuteur, ni l'interlocuteur de l'énoncé et s'y trouve exclus.

Je/tu sont, alors, des actes d'appropriation de la langue et du discours. Tout cela ne s'applique pas à il. Renvoyant à une condition "objective", il correspond au monde de la non-personne où les instances de discours ne renvoient pas à elles-mêmes, mais à n'importe qui ou quoi en dehors de l'instance même et dotée d'une référence objective.

(Claude 1, De la nature des pronoms d'Émile Benveniste, 2009)

L'une des catégories qui prolongent la description de ce que Benveniste appelle « l'appareil formel de la langue » est celle des possessifs marqueurs de personne : mon, ton, notre, votre, ont un aspect déictique. Le mien, le tien, le notre, le votre sont aussi des indices qui pointent le monde. Ces pronoms et adjectifs possessifs sont considérés parmi les lieux d'inscription les plus manifestes de « la subjectivité dans le langage ».

3-2-Les indices d'ostension

Il s'agit des circonstances de l'énonciation, à savoir, le lieu et le temps de l'allocution. Ces marques n'ont de sens que par rapport à l'énonciateur.

3-2-1-Les embrayeurs spatiaux

Appelés aussi repères locatifs, les embrayeurs de lieu sont des morphèmes qui nomment l'espace par rapport à une présence, celle du locuteur au moment de l'énonciation et permettent de définir où

exactement l'énonciation a lieu. L'embrayage de lieu est ambigu hors contexte et change de sens en fonction de la situation d'énonciation. On distingue trois catégories d'embrayeurs spatiaux :

- **Les pronoms démonstratifs**

Désignent un objet se trouvant dans le lieu où se situe l'échange : (ce, ci, ça, ceci, cela, celui-ci/là).

- **Les adverbes de lieu**

Renvoient au lieu où se trouve le locuteur (ici, là, là-bas, là-haut...).

- **Les présentatifs et les prépositions**

Voilà, voici, derrière, près, loin,...font généralement référence à la situation d'énonciation.

Les embrayeurs spatiaux associent le temps (présent), lieu, moi, toi,... Ils cumulent donc la présence du locuteur et des allocutaires, les aspects temporels et un acte de parole. Ces embrayeurs s'accompagnent souvent d'un geste.

3-2-2-Les embrayeurs temporels

Cette catégorie de repères comprenant une référence absolue relative au contexte, constitue des éléments qui font référence à la situation dans laquelle l'énoncé est produit. Hier, aujourd'hui, demain, maintenant, ce matin, la semaine dernière, actuel, prochain...sont des exemples d'adverbes, de groupes nominaux adverbiaux et d'adjectifs qui ont pour repère le moment de l'énonciation, ils situent donc un moment par rapport à l'instant de l'énonciation.

4-La modalisation

Selon Benveniste, l'homme est toujours présent dans la langue et il marque son empreinte à travers divers éléments linguistiques.

La notion d'énonciation est étroitement liée à celle de modalisation. La modalisation, en tant qu'expression de l'attitude du sujet parlant envers ce qu'il dit, envers son interlocuteur et envers soi-même, est un volet important de l'énonciation, elle constitue donc une caractéristique intrinsèque du langage.

4-1-Les substantifs

Les noms propres réfèrent d'une manière directe à la réalité extralinguistique, c'est-à-dire qu'ils n'ont de sens que dans une situation d'énonciation concrète. Le nom propre est donc privé de sens, il a un référent qui doit être connu par le locuteur et son interlocuteur (référence directe) pour que l'acte d'énonciation soit réussi.

4-2-Les adjectifs subjectifs (subjectivèmes)

Les adjectifs subjectifs sont un moyen d'expression par lequel l'énonciateur manifeste sa subjectivité, son émotivité, sa prise de position par rapport à ce qu'il dit.

4-2-1-Les adjectifs affectifs

Ils expriment les sentiments éprouvés par l'énonciateur par rapport au thème de l'énoncé (mouvement de l'âme, sensibilité,...). Exemples d'adjectifs affectifs : drôle, effrayant...

4-2-2-Les adjectifs évaluatifs (appréciatifs)

Ils expriment une appréciation de la part du locuteur qui tend volontiers à imprégner son discours d'une subjectivité singulière. Ces expressions évaluatives « impliquent un jugement ou une attitude particulière du sujet de l'énonciation » (Ducrot-Todorov. 1972: 406).

Les subjectivèmes évaluatifs peuvent être péjoratifs ou mélioratifs, quantitatifs ou qualitatifs, en d'autres termes, ils peuvent porter un jugement de valeur sur un être ou une chose (axiologiques) et ils peuvent aussi porter une appréciation sur la qualité d'un être ou d'une chose. Le caractère général des termes évaluatifs est d'indiquer « l'énonciateur qui s'avoue explicitement ou se pose implicitement comme la source évaluative de l'assertion » (C. Kerbrat-Orecchioni, 1980: 71).
Exemples d'adjectifs évaluatifs : beau, bon...

4-3-Les verbes subjectifs

Les verbes de volonté, de permission, d'état, de jugement, d'obligation traduisent l'implication du locuteur dans son énoncé et sa subjectivité.

- Les verbes performatifs : baptiser, déclarer, nommer, promettre, affirmer...
- Les verbes modaux : devoir, falloir, pouvoir
- Les verbes d'opinion : croire, sembler, paraître, ignorer,...
- Les verbes de sentiment : aimer, détester...

4-4-Les adverbes subjectifs

Les adverbes subjectifs sont incidents à l'énonciation. Lorsqu'on parle, on utilise fréquemment des adverbes d'énonciation et des locutions

adverbiales, ces adverbes représentent souvent le démarrage d'un raisonnement. Exemple : honnêtement, probablement, pour être franc, sans doute,...

4-5-Les modalités de phrase

Toutes les modalités de phrase sont porteuses de modalisation. Il existe quatre types de phrase qui peuvent exprimer les sentiments de l'énonciateur, notamment la phrase exclamative qui traduit des sentiments forts et la phrase interrogative qui, elle aussi, laisse apparaître l'émotion du locuteur en plus des deux autres types, la phrase déclarative (assertive) et la phrase impérative (injonctive).

4-6-Les figures de style

Les figures de style ou de rhétorique sont d'abord une manière de s'exprimer. Une figure de style est un procédé spécifique qui permet de créer un effet sur un destinataire, elle consiste à rendre un discours plus expressif, plus convaincant, plus séduisant, plus évocateur... Il existe des figures d'analogie (comparaison, métaphore,...), d'atténuation (euphémisme, litote,...) de construction (parallélisme, ellipse,...) de substitution (métonymie, synecdoque,...) d'opposition (antiphrase, oxymore,...) et d'amplification (hyperbole, répétition,...) classées suivant l'effet qu'elles visent à atteindre.

4-7-Les modes

- Le mode conditionnel : l'énonciateur peut avoir recours au conditionnel pour marquer quelque chose d'incertain. Il exprime donc l'incertitude de celui qui s'exprime.

- Le mode subjonctif marque le caractère éventuel que le locuteur confère à son énoncé ou une possibilité.
- Le mode impératif est un mode qui est par un principe un embrayeur, puisqu'il permet un acte de langage direct de l'énonciateur à une autre personne présente, un allocataire. Il contient en lui-même, implicitement, le "je" et le "tu".

Conclusion

Nous avons consacré ce chapitre à présenter une synthèse théorique des concepts clés de l'énonciation. Celle-ci comporte un ensemble de termes fondamentaux liés à la situation d'énonciation tels que les embrayeurs et les modalisateurs.

Introduction

Nous nous sommes fixées pour objectif l'analyse de la situation d'énonciation dans le manuel scolaire de la troisième année secondaire. Nous nous focalisons sur les formes discursives à partir d'un ensemble de textes appartenant au projet 1, projet 2 et projet 3.

A travers cette analyse, nous tenterons de mettre en lumière les traces énonciatives, notamment le degré d'implication de l'auteur, dans les différentes formes discursives : discours objectivé, témoignage, discours argumentatif et discours exhortatif.

Texte et document d'Histoire est l'objet d'étude du premier projet du manuel de la 3AS. Il est constitué de trois séquences :

Séquence 1 : Informer d'un fait d'histoire.

Séquence 2 : Introduire un témoignage dans un fait d'histoire.

Séquence 3 : Analyser et commenter d'un fait d'Histoire.

Ce projet permet d'exposer à travers les textes qu'il présente des événements en matière de l'Histoire humaine : l'évolution des peuples et des nations, le contexte spatio-temporel dans lequel elle s'opère, les conditions dans lesquelles se déclenchent les guerres, leurs causes et leurs conséquences, etc.

Notre objectif est de soumettre quelques textes des trois séquences à une analyse discursive selon une approche énonciative permettant de saisir comment l'énonciation est introduite dans le texte historique.

I- L’ancrage énonciatif dans le projet 1 : Texte et document d’Histoire

I-1- L’ancrage énonciatif dans le texte : Histoire des Arabes : l’Islam et les conquêtes, p : 12-13, (en annexe p : 83-84)

Le texte est un article de Presses Universitaires de France écrit par Dominique SOURDEL en 1980. Il présente un survol historique abordant les différentes conquêtes musulmanes menées dans le but de répandre l’Islam dans les trois grands continents de l’époque : l’Asie, l’Afrique et l’Europe. L’auteur nous informe des évènements dans un ordre chronologique où chaque date est marquée par un fait donné de l’Histoire.

Ce texte s’inscrit dans le cadre du discours objectivé ; c’est une forme discursive dans laquelle l’auteur s’efface au profit de l’objet dont il veut informer. Dominique Sourdel s’efface complètement de son texte. Aucun indice n’y renvoie, il est donc absent.

I-1-1- Les embrayeurs

➤ Les indices de personnes

Le texte est caractérisé par l’absence totale des pronoms personnels de la première et de la deuxième personne « je, tu, mon, ton, nous, votre ... ». Ce qui signifie l’absence de l’énonciateur.

Ce texte est raconté à la troisième personne :

« **Il** s’élança ensuite à **son** tour ... »

« **Il** fut remplacé par **son** neveu ... »

« **Leur** chef, du nom de ... »

« ... en contant **leur** marche ... »

➤ Les indices d'ostension

◆ Indices spatiaux

Aucun indice ne renvoie au lieu où le narrateur parle. Les indices spatiaux qu'il utilise renvoient au lieu où se sont déroulées les conquêtes :

« ... **près de** l'ancienne forteresse byzantine ... »

« ... avant de continuer **vers le nord** ... »

◆ Indices temporels

Aucun indice ne renvoie au moment où le narrateur parle. Les indices temporels qu'il emploie renvoient au moment où se sont passés les faits relatés :

« ... n'ayant pas **à ce moment** les moyens de réagir ... » (moment du déclenchement de la révolte des populations berbères du Maghreb)

« **A cette date**, les Berbères avaient cessé ... » (vers 709)

« Ce » et « cette » ne sont pas embrayeurs, ils portent une valeur anaphorique.

I-1-2- Les modalisateurs

Le narrateur ne s'implique pas dans le texte et ne laisse aucune trace de sa présence. Cette absence peut être déduite à travers :

- L'absence des qualificatifs mélioratifs et péjoratifs qui n'ont pas de trace dans le texte (lexique neutre).

- L'absence des adjectifs subjectifs, des adverbes, des verbes performatifs, des verbes d'opinion et de sentiments.
- L'absence des phrases interrogatives, impératives et exclamatives.
- L'absence des indices exprimant la certitude ou le doute.

Dominique SOURDEL prend ses distances par rapport à l'objet -texte-. Il se focalise tout au long du texte sur les événements, la dimension spatio-temporelle et les personnages afin de leur donner plus d'authenticité et de crédibilité. Son souci majeur est d'apporter au lecteur le plus grand nombre d'informations concernant la thématique traitée : « Les conquêtes musulmanes ».

Cette orientation est manifestée dans les extraits suivants :

- ♦ **La mise en relief** des événements

« Les derniers noyaux de la résistances furent éliminés »

« Les Berbères avaient cessé de s'opposer aux conquérants »

« Ce fut son fils et successeur qui acheva l'occupation de l'Espagne »

- ♦ **La combinaison** spatio-temporelle

« En **septembre 713** ... s'installa à **Tolède** »

« ... ils remontèrent **la vallée de Rhône** et atteignirent **Lyon** puis **Autun** en **725** »

« ... se heurta en **732**, au nord de Poitiers ... »

« ... à **la fin de 642** la basse **Egypte** toute entière ... »

- ♦ **La mise en évidence** des personnages

« **Amr** prit sans difficulté Péluse ... »

« **Okba** put lancer des raids ... »

« **Abdelmalik** organisait des expéditions qui permirent ... »

« ... malgré la révolte menée par une femme appelée **Al-Kâhina** »

« **Musa ibn Nusayr** avait ainsi pris ... »

« ... il vainquit le roi **Rodrigue** qui venait de monter sur le trône »

L'idée de l'absence de l'auteur est renforcée par l'emploi des phrases déclaratives comprenant majoritairement des verbes d'action dépourvus de jugement :

« ... puis **marcha** ... et **se heurta** ... »

« Le chef **s'installa** en amont ... »

« Une autre colonne **s'élança** en Gascogne ... »

« ... les conquérants **traversèrent** bientôt les Pyrénées ... »

I-1-3- Les temps verbaux

Concernant les temps verbaux, nous avons relevé les temps coupés de la situation d'énonciation :

Conformément à la nature narrative du texte, Dominique Sourdel met les verbes aux temps du passé lointain : le passé simple et l'imparfait.

« ... lors des troubles qui **suivirent** l'assassinat du calife ... »

(Passé simple)

« ... la conquête de la Syrie n'**était** pas achevée ... »

(Imparfait)

I-2- L’ancrage énonciatif dans le texte : Histoire du 8 mai 1945, p : 30-31, (en annexe p : 85-86)

Ce texte appartient à la séquence 2 où il s’agit de raconter des faits historiques tout en laissant les marques de la présence du narrateur. Il a été écrit par M.YOUSFI.

L’auteur met en lumière un événement qui est à la fois lumineux et douloureux, car il a marqué l’Histoire contemporaine de l’Algérie et le parcours des militants pour arracher l’indépendance, il s’agit des manifestations du 8 mai 1945. L’auteur décrit le déroulement des manifestations depuis leur commencement pacifique jusqu’à leur issue tragique.

I-2-1- Les embrayeurs

➤ Les indices de personnes

Les pronoms personnels et les pronoms possessifs de la première et de la deuxième personne sont absents. Les seuls indices de personne dans ce texte renvoient à la troisième personne :

« Ferhat Abbas témoigna de Sétif, **sa** ville ... »

« L’inspecteur **lui** tira trois balle ...»

« **On** tirait sur tout, partout. »

➤ Les indices d’ostension

◆ Les indices spatiaux

Il n'y a aucun indice spatial lié au lieu où parle M. Yousfi. Les indices employés indiquent des endroits déterminés en relation avec l'événement relaté (la ville de Sétif) :

« **Dans cette cité**, le cortège ... »

« **Là**, aux alentours, des cars chargés ... »

♦ Les indices temporels

Les indices de temps apparus dans ce texte indiquent le jour où se sont organisées les manifestations (le 8 mai 1945) :

« **Ce jour du 8 mai**, de grandes manifestations ... » (« ce » est anaphorique)

« La ville de Sétif abrite **ce jour-là** ... »

I-2-2- Les modalisateurs

Le texte appartient au discours narratif où aucun indice ne renvoie à l'auteur, il paraît qu'il est absent (absence des pronoms de la première et de la deuxième personne).

Néanmoins, l'exploitation lexicale signale la présence implicite du narrateur et relève l'enjeu de raconter pour exprimer son point de vue. M. Yousfi est partisan de la cause algérienne, cette prise de position se lit dans sa légitimation des revendications des Algériens figurées dans les slogans levés par les manifestants :

« Vive l'Algérie indépendante ! »

« Libérez Messali ! »

« Libérez les détenus politiques ! »

En outre, il emploie un lexique mélioratif traduisant le caractère pacifique des manifestations :

« ... tout se déroula dans **l'ordre** et **le calme absolu**. »

« ... le cortège **parfaitement organisé** et **autorisé** ... »

M. Yousfi incrimine le colonisateur français et dénonce sa réaction brutale envers les manifestants algériens à travers l'usage d'un lexique relatif à la violence :

« Le colonat, animé par **la haine** et **la violence** ... »

« ... donna libre cours à ses instincts **les plus bas**. »

« **Les massacres** atteignirent le paroxysme de **la tragédie** ... »

« **L'émeute** gagna Sétif. »

« **La répression** s'étendit à la périphérie ... »

« C'était **l'hystérie**. Tout **se mêla** et **se confondit** ... »

« C'était le droit au **pillage**, aux **viols**, aux **exécutions** ... »

Le narrateur rapporte les propos d'Henri Benzet (responsable français) en utilisant le verbe « avouer » comme une reconnaissance d'avoir commis l'erreur. Il rapporte ceux de F. Abbas (responsable algérien) en employant le verbe « témoigner » qui sert à renforcer la pertinence de son opinion.

Les adverbes de manière rendent compte de la présence du narrateur. Son énonciation n'est ni neutre ni gratuite, sa visée est de faire partager au lecteur les jugements et les émotions qu'il porte par rapport à cet événement. Dans ce cas, on ne peut parler d'objectivité car M. Yousfi est influencé par ce qui s'est passé le jour du 8 mai 1945 :

♦ **Sympathie avec les manifestants**

« L'Algérie revendicatrice défila en scandant **dignement** ... »

« ... tous tombèrent **innocemment** ... »

♦ **Condamnation des actes de l'occupant**

« Alors le scénario se déroula **furieusement** ... »

« Tout autre Algérien était abattu, **impitoyablement**. »

« Le ratissage s'opéra **sauvagement** et **sans frein**. »

« ... Une victime qu'il fallait abattre **sans pitié**. »

I-2-3- Les temps verbaux

Les temps employés sont les temps coupés de la situation d'énonciation :

En exposant un fait d'Histoire (manifestations du 8 mai 1945), le narrateur fait recours aux temps du récit. Il emploie intensément le passé simple (temps dominant) avec l'imparfait et le présent de la narration :

« L'inspecteur Laffont ... **se leva, bondit** et **tenta** d'arracher... »

« Le porteur de la pancarte **résista** ... »

(Passé simple) « Les troupes françaises **quadrillèrent** la région. »

« Les morts **s'ajoutèrent** aux morts. »

« ... ce ne **furent** qu'incendies et charniers ... »

(Imparfait) « Les policiers qui **encadraient** le cortège ... »

« ... des cars chargés de policiers **étaient** postés ... »

(Présent de la narration) « La ville de Sétif **abrite** ce jour ... »

M. YOUSFI raconte un fait historique et ne se manifeste pas explicitement, il s'implique implicitement par le biais d'un lexique approprié et des procédés de modalisation permettant de révéler son intention : soutenir la résistance algérienne et démentir les faussetés de la police française (démasquer leurs pratiques barbares).

I-3- L'ancrage énonciatif dans le texte : Femmes algériennes dans les camps, p : 35, (en annexe p : 87-88)

Ce texte appartient à la séquence 2, il présente, à la différence du texte précédent, la forme explicite de l'implication énonciative. Il a été raconté par Maradi Mehadji et présenté par M. KADDACHE dans Récits de feu en 1976. C'est un rapport adressé au F.L.N par une ancienne prisonnière qui relate ce qu'elle a vu et vécu avec d'autres femmes algériennes dans les camps établis par les autorités coloniales pendant la période de l'occupation française.

I-3-1- Les embrayeurs

➤ Les indices de personnes

Dans ce texte, la détenue joue le rôle de l'énonciateur en s'impliquant d'une manière explicite dans l'histoire rapportée, elle est indubitablement présente. Cette implication est opérée à travers l'emploi des indices de la première personne « je, nous, nos, notre » au détriment de ceux de la deuxième personne (le locuteur est au centre de l'énonciation).

Le "je" renvoie à la détenue, le "nous" renvoie à elle et ses accompagnantes :

« ... avant de **nous** endormir ... »

« **Notre** état physique ... »

« **Nous** n'osions penser à ce qui ... »

« ... **nous** regardions ... **nos** bourreaux s'entretuer. »

« **J'**appris au milieu de la cour ... »

➤ Les indices d'ostension

En dépit de la présence du locuteur, les indices spatiaux et temporels ne renvoient pas au lieu et au moment de l'énonciation : le temps est la période de la détention, le lieu est le camp :

◆ Indices spatiaux

« ... l'une d'entre nous l'apercevait **au loin** ... »

« ... se battirent au couteau **au milieu** de la cour ... »

« ... que **celui-ci** n'était pas déclaré ... » (valeur anaphorique)

◆ Indices temporels

« **Aussitôt**, chacune saisissant un châte ... »

(Dès que « Bouchkara » arrivait)

« **Un après-midi**, deux ... »

I-3-2- Les modalisateurs

Le témoin d'un événement historique rapporte les faits auxquels il a participé et exprime à travers son témoignage ce qu'il a ressenti et comment il a réagi. Il n'est plus narrateur, il devient personnage. A l'instar des indices de personne reflétant l'ancrage de la femme prisonnière, la description des sentiments et des personnes, à son tour, contribue largement à le dévoiler.

En vue de nous mettre en face de l'image qu'elle voulait nous montrer, la détenue use deux aspects lexicaux qui nous amènent à constater que les femmes prisonnières sont passées par deux sensations opposées : le bonheur d'une part et la souffrance d'autre part.

- Le lexique mélioratif (description positive) :

« Nous avons aussi nos **bons moments** ... »

« Avec L., belle nomade, nous **voyageons** ... »

« Elle **dansait et chantait** et nous **battions les mains.** »

« ... **la joie** dans l'âme ... »

- Le lexique péjoratif (description négative) :

« Nous supportions **la faim, le froid, les poux** ... »

« **Impressionnées** ... plusieurs d'entre nous **s'évanouissaient.** »

« Mais notre grande **terreur** ... »

« **La peur** s'emparait de nous tous. »

- **La description des personnes**

La détenue présente un portrait moral et physique des personnes qu'elle a rencontrées pendant la période de son emprisonnement. Pour ce faire, elle emploie des adjectifs et des adverbes correspondant à son attitude :

« ... d'une voix **grave** ... »

« ... **encadrés de deux paras** ; le visage et le buste **cachés** ... »

« ... **visiblement** ... mains **liées derrière le dos**. »

« ... des têtes **dures** ou de **petits** hommes ... »

I-3-3- Les temps verbaux

Le témoin (la prisonnière) relate des faits écartés du moment de l'énonciation. Les temps du discours sont absents. Tous les verbes employés sont mis aux temps du récit (temps coupés de la situation de l'énonciation).

L'imparfait est le temps du récit de la description par excellence. Le témoin l'emploie amplement en rapportant l'expérience vécue dans le camp :

« ... les hommes aussi **se retiraient** des fenêtres. »

« L'homme dénoncé **redescendait** avec lui en jeep. »

« Nous n'**osions** penser à ce qui l'**attendait** au retour. »

« ... ceux qui nous **regardaient** ... **torturaient**. »

« ... d'autres camps « noirs » **existaient** autour d'Alger ... »

Le passé simple, étant un temps du récit, est également utilisé :

« ... l'adjuvant et le sergent nous **apprîmes** ... »

« ... deux d'entre eux **se battirent** au couteau ... »

En étant témoin d'une réalité vécue, la détenue s'implique clairement à travers les indices de personne. Sa présence se renforce davantage par le biais de l'insertion émotionnelle sur laquelle elle s'appuie lors de la relation des faits.

I-4- L'ancrage énonciatif dans le texte : Une guerre sans merci, p : 45, (en annexe p : 89)

Ce texte appartient à la séquence 3, il a été écrit par Mahfoud Kaddache dans La Conquête Coloniale de la Résistance dans ALGERIE publié en 1988 par Editions Nathan-Enal. L'auteur expose son opinion à l'égard de la conquête française de l'Algérie suivant l'ordre chronologique des événements tout en mettant l'accent sur ses causes et sur la réaction par laquelle le colonisateur a réagi contre les résistances populaires.

I-4-1- Les embrayeurs

➤ Indices de personne

Les pronoms personnels et possessifs de la première et de la deuxième personne renvoyant au narrateur sont absents. Cela suppose qu'il est distant. Les indices portant une valeur d'ancrage énonciatif ne dépendent pas de Mahfoud Kaddache. Ils réfèrent aux témoins auxquels il faisait recours :

« **On** tue, **on** égorge ... » (« on » est équivalent de « nous »)

« ... qui **nous** grille, la neige **nous** inonde.»

« **Nous** sommes dans le centre des montagnes ... »

➤ Indices d'ostension

Aucun indice ne renvoie au lieu ou au moment où le narrateur parle. « Devant » est anaphorique, « jadis » réfère au passé lointain.

I-4-2- Les modalisateurs

L'auteur n'apparaît pas explicitement dans le texte (absence d'indices). Néanmoins, il s'implique d'une manière indirecte en tentant d'expliquer et d'interpréter les causes de la conquête ainsi qu'en jugeant les actes du colonisateur. Il s'agit d'une analyse subjective dans laquelle il a la possibilité de mettre en valeur certains faits et de neutraliser d'autres.

◆ **La mise en place des causes**

Mahfoud Kaddache s'appuie sur l'explication en évoquant la cause avancée par l'envahisseur puis en énumérant les causes d'après sa vision à l'exemple de :

- L'affaire du blé vendu à la France entre 1793 et 1798 et resté impayé.
- La quête de la gloire en partant en expédition militaire.
- Les ambitions capitalistes visant la prospérité économique.

◆ **L'expression de jugement**

Le narrateur s'engage et prend position par rapport à ce qu'il relate. Il emploie, d'une part, le mot « alibi » pour démentir les prétentions des autorités françaises et d'autre part, pour attacher un caractère véridique à ses propos, il emploie « en réalité » et « véritables » qui servent à persuader le lecteur de la justesse de ses dires.

Il utilise un lexique comprenant des adjectifs et des adverbes péjoratifs pour réfuter les justifications françaises à propos de la conquête, et un lexique mélioratif permettant de reconnaître la bravoure du peuple algérien et dénoncer la politique répressive de l'occupant :

« ... les suites d'une affaire **louche** et **malhonnête** ... »

« ... une guerre **sans merci, inexpiable, sans loi** ... »

« ... au **caractère sacré de la résistance** à l'envahisseur. »

« **Ne pouvant vaincre le peuple** ... la **ruine** et la **famine** ... »

« ... sur qui l'on tirait **sans pitié** ... »

♦ **L'exploitation des témoignages**

Pour donner plus de crédibilité à son analyse, M. KADDACHE présente quelques témoignages comportant une description péjorative de ce qu'ont commis les responsables militaires français voulant affaiblir la résistance :

« ... les cris des **épouvantés** ... c'est **un enfer** ... » (Montagnac)

« ... nous **brûlons** tous les douars ... » (Saint Arnaud)

« Presque tous ... y **périssent**. » (Cavaignac)

I-4-3- Les temps verbaux

Le présent et le futur sont rarement employés dans ce texte. Le présent d'énonciation apparaît le plus dans les témoignages insérés par le narrateur :

« Nous **tirons** peu de coups de fusils ... »

« ... des mourants **se mêlent** ... qui **mugissent** ... »

Quand il raconte, l'auteur emploie les temps coupés de la situation d'énonciation : le passé simple et l'imparfait.

« Lamoricière, **fit** de la razzia la base... »

« Montagnac **écrivit** en mars 1842 ... »

« ... où **s'étaient réfugiés** des membres ... »

Dans ce texte, la narration n'est pas une simple accumulation de faits, mais elle sert à établir des relations entre ces faits. La neutralité du narrateur n'a plus de place en transmettant au lecteur des événements historiques sous l'angle de ses convictions.

Conclusion

Après avoir analysé quatre textes appartenant aux trois séquences de ce projet, nous sommes arrivées à la conclusion suivante : la nature des faits choisis, les actions, la description des personnes et les jugements portés par le narrateur montrent que le texte historique ne se limite pas au fait d'informer. Si le discours objectivé vise à mettre en exergue le fait lui-même, le témoignage et l'analyse donnent à la narration une dimension argumentative permettant de manifester l'intention de l'auteur. Le degré d'implication diffère d'un texte à un autre selon la forme discursive dans laquelle ils s'inscrivent.

Introduction

Le débat d'idées est l'objet d'étude du projet 2 du manuel scolaire de 3 AS. Il est constitué de deux séquences :

Séquence 1 : S'inscrire dans un débat : convaincre ou persuader.

Séquence 2 : Prendre position dans un débat : concéder et réfuter.

Dans ce projet, il s'agit d'opposer un point de vue sur un thème ou une question donnée par rapport à d'autres points de vue ou d'autres opinions. Cette prise de position s'effectue en avançant les arguments et les types de raisonnements appropriés à l'objectif souligné par le locuteur.

A travers l'analyse de quelques textes de ce projet, nous allons étudier la production énonciative et ses marques dans le discours argumentatif.

II- L'ancrage énonciatif dans le projet 2 : Le débat d'idées

II-1- L'ancrage énonciatif dans le texte : Hamid Serradj réunit les fellahs, p : 77-78, (en annexe p : 91-92)

Le texte est un extrait du roman « *L'Incendie* » de Mohamed DIB publié en 1954. Le thème traité tourne autour d'une réunion organisée durant la Guerre de libération nationale par un citoyen instruit regroupant les fellahs d'un village de Tlemcen. Son but est de discuter leur situation misérable afin de parvenir à un accord qui serait admis par tout le monde.

Dans ce texte, on distingue deux plans d'énonciation :

1. Le premier, dominant, est ancré dans la situation d'énonciation. Il est caractérisé par :
 - Temps : 1939 (moment où s'est organisée la réunion).
 - Lieu : Tlemcen (Lieu de la réunion).
 - Les protagonistes : Hamid Serradj et les fellahs.
2. Le second, coupé du moment et du lieu de l'énonciation, sert à rapporter les propos des personnes participant à la réunion. C'est le plan du narrateur (récit).

II-1-1- Les embrayeurs

➤ Indices de personnes

Le texte abonde en pronoms personnels et possessifs de la première et de la deuxième personne appartenant au premier plan et signalant la présence d'une pluralité de locuteurs (les protagonistes sont impliqués explicitement) :

Les indices de la première personne renvoient aux destinataires ; "nous", "nos" et "notre" renvoient aux personnes réunies, "je" et "moi" renvoient à l'individu qui prend la parole en s'adressant aux autres :

« **Nous** savons ce qu'on attend de **nous** ... »

« ... que **nous** sommes désignés pour réaliser ... »

« ... s'empareront de **nos** propos ... »

« ... rien ne dérange **notre** réunion ... »

« ... **je** ne fais que poser une question. » (Slimane)

« Mais **moi, je** n'ai pas besoin d'un rais ... » (Ba Dedouche)

Les indices de la deuxième personne renvoient au destinataire ; "tu" et "tes" renvoient à qui s'adresse le locuteur :

« **Tu** parles bien ... » (Les fellahs s'adressant à Hamid Serradj)

« Bénis soient **tes** aïeux ! »

La présence de la troisième personne est marquée par le moyen de la terminaison des verbes conjugués à l'absence des pronoms personnels de la troisième personne : « déclarè**rent** », « question**na** ». Le narrateur paraît ainsi distant dans le second plan.

➤ Les indices d'ostension

◆ Indices spatiaux

-« Ici » est le seul indice spatial renvoyant au lieu de l'énonciation (Tlemcen) :

« Nous sommes **ici** pour discuter ... »

« ... réunis **ici** pour bavarder ... »

-« Ce », dans « ... réaliser **ce** grand dessein ... », est anaphorique. Il ne renvoie à aucun élément de la situation d'énonciation.

-« Celui », dans « ... **celui** qui est à l'Est ... », prend une valeur générique. Il ne renvoie à aucune personne déterminée.

◆ Indices temporels

Les indices temporels ne figurent pas dans le texte.

II-1-2- Les modalisateurs

En échangeant les différents points de vue à propos des circonstances inadéquates dans lesquelles vivent les fellahs de Beni-Boublen, un débat se crée entre les locuteurs prenant la parole. Dans le premier plan, chacun exprime son opinion personnelle et cherche à prouver, à convaincre, en reposant sur une multitude d'arguments qu'il estime persuasifs. Cette argumentation s'effectue au moyen des procédés de modalisation. Dans le cadre de ce débat, chaque locuteur manifeste sa position à travers :

♦ Les adjectifs

- « Parfaite », « facile », « possible », « irréalisable », « profonde », marquent la présence et l'attitude de Ba Dedouche.
- « Heureux », « simple », « indigne », marquent la présence et l'attitude de Slimane.
- « Bonne » marque la présence et l'attitude de Hamid Serradj.

♦ Les verbes

- Les verbes modaux: « Je **peux** la prendre... », « ... il **faudrait** ... ».
- Les verbes de volonté : « ... dont nous **voulons** discuter ... »
- Les verbes performatifs : « Je **propose** simplement ... »

♦ Les adverbes

« Nous n'avons que **trop** tardé ! »

« ... **très** heureux de savoir ... »

« Que l'assemblée remarque **bien** ... »

♦ **L'intonation**

Les participants au débat manifestent leurs avis et leurs attitudes à travers l'usage des phrases exclamatives et interrogatives:

« Ce serait une idée parfaite ! » (L'admiration)

« ... je n'ai pas besoin d'un rais pour prendre la parole ! » (Le refus)

« Il faudrait alors un rais ! » (La nécessité)

« ... est-ce que tout le monde est capable ? » (Désaccord)

♦ **Les modes**

Le conditionnel et le subjonctif aident les locuteurs à exprimer l'incertitude ou la probabilité de leurs dires :

« Ce **serait** une idée parfaite ! »

« Il ne s'agit pas que l'un de nous **fasse** de beaux discours ... »

♦ **L'explication et les rapports logiques**

En vue de mieux convaincre l'interlocuteur, le locuteur utilise le procédé de l'explication et les différents rapports logiques servant à éclaircir sa prise de position tout en employant le présentatif et la tournure impersonnelle :

« Il donnera la parole ... quelque chose à dire » (explication)

« Le désordre...**malgré** toute la bonne volonté. »
(Opposition)

«**Voilà** ... Nous nous sommes réunis **pour** discuter ... » (but)

« **Si** les choses ... **il est indispensable** qu'un rais ... »
(condition)

Dans le second plan, le narrateur semble être absent. En revanche, nous pouvons constater sa présence par le biais des adjectifs et des adverbes employés :

« En dévisageant l'assistance », « délibérément », « avec force »

« **Austère** réflexion », « voix **douce** », « **pleine** de réserve »

II-1-3- Les temps verbaux

Etant donné qu'il s'agit de deux plans d'énonciation dans ce texte, le discours et le récit, les deux types de temps, ancrés et coupés, sont employés :

- Les temps ancrés dans la situation d'énonciation (temps du discours) :
- Le présent réfère au temps de la réunion (1939) :

« ... ils **ont** de la sagesse et de l'expérience ! »

« Alors tout **va** bien. »

« ... je **donne** mon avis ... »

- Le passé composé réfère aux actions antérieures par rapport au moment de l'énonciation (avant 1939) tout en y restant attachées :

« Nous **nous sommes réunis** pour discuter ... »

« Nous n'**avons** que trop **tardé** ... »

- Le futur simple réfère aux actions postérieures par rapport au présent (après 1939) tout en y restant attachées :

« Chacun **participera** ... et **donnera** son avis. »

« Nous **serons** donc plusieurs ... »

- Les temps coupés de la situation d'énonciation (temps du récit) :

Mohamed DIB, emploie les temps appartenant à un passé lointain par rapport au moment de la narration :

« ...**fit** Hamid Serradj. »

« ...**s'écria** Ba Dedouche. »

« ...**proclama** Ba Dedouche. »

« ...**répondit** Hamid Serradj. » (Passé simple)

« ...ce qui **venait** d'être dit. » (Imparfait)

« ...il **avait observé** ... » (plus que parfait)

Ce texte s'inscrit dans le cadre d'un débat d'idées où s'établit une confrontation d'une multiplicité d'opinions. Les protagonistes se manifestent explicitement à travers les indices de la première et de la deuxième personne, ils choisissent leurs arguments suivant les procédés de modalisation qui leur semblent efficaces pour atteindre leur but : convaincre. Ce premier plan d'énonciation est rapporté par un second plan de nature narrative où l'implication du narrateur est latente.

II-2- L'ancrage énonciatif dans le texte : Lettres à Madame de Francueil, p : 102, (en annexe p : 93)

Ce texte appartient à la séquence 2. Il s'agit d'une lettre de correspondance destinée par Jean Jacques Rousseau (écrivain et philosophe

français) à madame de Francueil, le 20 avril 1751 à Paris, extrait de « Les rêveries d'un promeneur solitaire », Bookking International, Paris, 1994. Dans la lettre, l'auteur fait un compromis, il reconnaît son acte et accepte les reproches de la destinataire sur le fait d'avoir confié ses enfants aux Enfants-Trouvés. Rousseau argumente et donne les raisons de ce choix qu'il considère comme un malheur et non un crime comme son interlocutrice le juge.

Le texte s'inscrit dans le cadre d'une concession à visée argumentative où l'auteur admet les arguments de son interlocutrice pour lui donner par la suite ses arguments afin de justifier son choix. Il se manifeste explicitement, notamment par les indices de la première personne.

II-2-1- Les embrayeurs

➤ Les indices de personnes

- L'usage des pronoms personnels et des déterminants possessifs de la 1^{re} personne :

« ... **j'**ai mis mes enfants aux Enfants-trouvés ; **j'**ai chargé de leur entretien l'établissement fait pour cela. »

« **Je** leur dois la subsistance, **je** la leur ai procurée. »

« Si **ma** misère et **mes** maux **m'**ôtent(...), c'est un malheur dont il faut **me** plaindre et non un crime à **me** reprocher. »

« ...**je** gagne au jour la journée **mon** pain avec assez de peine... »

- La destinataire est désignée par le pronom personnel "vous" : « **Vous** connaissez ma situation ». Le texte s'ouvre et se clôt par une adresse à sa correspondante : « Oui, madame », « Non, madame ».
- Les indices d'ostension

Les indices renvoyant au temps et au lieu de l'énonciation ne figurent pas dans le texte. Le seul indice employé indique le lieu et le jour où la lettre a été écrite :

« À Madame de Francueil, **Paris, le 20 avril 1751.** »

II-2-2-Les modalisateurs

Jean Jacques Rousseau explique à sa correspondante que ce fait d'avoir confié ses enfants aux Enfants-Trouvés, était la meilleure solution qu'il pouvait leur offrir. Il enchaîne après une argumentation justifiant avec force le bien-fondé de son choix, de l'argument le plus faible : ne pas avoir un métier qui lui permet d'assurer financièrement leur subsistance et leur éducation, à l'argument le plus fort : refuser de recourir à des moyens malhonnêtes pour assurer sa position de père.

L'auteur utilise dans sa lettre des modalisateurs : un vocabulaire péjoratif relatif à la misère (misère, misérable, peine, soucis, maux, crime, infamies, horreur, malheur), des adjectifs subjectifs évaluatifs et affectifs puisqu'il cible les sentiments : « **cher** », « **vil** », « **lucratif** », « **ordinaires** », « **meilleure** », « **sûre** », il emploie aussi des verbes modaux :

« ...je leur **dois** la subsistance, je la leur ai procurée meilleure ou plus sûre au moins que je n'aurais **pu** la leur donner moi-même. »

Les phrases interrogatives et exclamatives figurant dans le texte traduisent les sentiments les plus forts de J .J. Rousseau, les voici :

« Comment nourrirais-je encore une famille ? »

« ...comment les soucis domestiques et les tracas des enfants me laisseraient-ils, dans mon grenier, la tranquillité d'esprit nécessaire pour faire un travail lucratif ? »

« Nourrir, moi, mes enfants et leur mère, du sang des misérables ! »

Le destinataire emploie le mode subjonctif et le mode conditionnel :

« ...je leur dois la subsistance, je la leur ai procurée meilleure ou plus sûre au moins que je n'**aurais pu** la leur donner moi-même. »

« ...il vaut mieux qu'ils **soient** orphelins que d'avoir pour père un fripon. »

II-2-3- Les temps verbaux

J .J. Rousseau utilise les temps du discours : le présent de l'énonciation et le passé composé pour référer au moment de l'énonciation :

« ...je leur **dois** la subsistance »

« ...je **gagne** au jour la journée »

« ...j'**ai mis** mes enfants aux Enfants-trouvés »

« ...j'**ai chargé** de leur entretien l'établissement fait pour cela. »

Conclusion

Dans un débat d'idées, les interlocuteurs expriment des idées opposées sur un sujet donné. Le débat comporte une composante argumentative importante où chacun des participants à l'échange argumente en choisissant efficacement ses arguments pour développer sa prise de position dans le but de convaincre son interlocuteur en touchant son affecte. Le discours argumentatif vise à convaincre et à persuader les personnes auxquelles il est destiné du bien-fondé d'une opinion. Il se caractérise par un dispositif énonciatif très riche. En effet, c'est la relation d'énonciation qui prime.

Introduction

L'appel est le troisième projet proposé dans le manuel de 3 AS : « Lancer un appel pour mobiliser autour d'une cause humanitaire ». Le projet comprend deux séquences :

Séquence 1 : Comprendre l'enjeu de l'appel et le structurer.

Séquence 2 : Inciter son interlocuteur à agir.

Dans ce type de textes, l'énonciateur lance un appel à des destinataires dans le but de les pousser à agir. Ce souci d'agir sur l'autre est encore plus évident dans ce type de discours. L'émetteur détermine sa « cible » et adapte son langage en fonction de celle-ci.

Notre démarche consiste à soumettre à l'analyse les textes choisis de la première et de la deuxième séquences en fonction des traits relatifs à la situation d'énonciation, au système énonciatif et à la modalisation qu'ils présentent.

III- L'ancrage énonciatif dans le projet III : L'Appel

III-1- L'ancrage énonciatif dans le texte : Appel du Directeur de l'Unesco, p : 137, (en annexe p : 95)

Ce texte appartient à la séquence 1, il est intitulé « Appel du Directeur de l'Unesco », d' Amadou Mahtar M'Bow, passage extrait du Courrier de l'Unesco en février 1984. Il s'agit d'un appel du Directeur de l'Unesco (Organisation des Nations Unis pour l'Éducation, la Science et la Culture) adressé aux lecteurs du Courrier de l'Unesco dans le but de les inciter à agir dans ce cadre.

Du point de vue énonciatif, le texte se caractérise par la présence d'indices de personnes, et par un emploi de modalisateurs : adjectifs, verbes, etc. Nous pouvons dire que l'auteur s'avoue explicitement dans son discours à travers les pronoms personnels et la modalisation.

III-1-1- Les embrayeurs

➤ Les indices de personnes

L'auteur expose dans la première partie du texte la situation dans laquelle les nations du monde entretiennent des relations d'interdépendance entre elles. Il se manifeste donc explicitement dans son discours et use pour ce des pronoms de la 1^{re} personne, dont voici les exemples :

- Le pronom personnel "nous" inclut l'énonciateur et l'énonciataire, il embraye le texte et expose la situation dans laquelle se trouve l'humanité entière :

« **Nous** vivons une époque porteuse de graves incertitudes »

« Alors **nous** pourrons faire, (...), le courrier de la Solidarité. »

- La partie exhortative débute par le pronom personnel "je" qui désigne celui qui parle, c'est-à-dire le directeur de l'Unesco :

« **J'**appelle donc aujourd'hui chacun de vous »

- Le destinataire qui est bel et bien le lecteur du Courrier de l'Unesco est directement impliqué à travers le pronom de la 2^e personne "vous" :

« **Vous** qui êtes lecteur du Courrier de l'Unesco »

« Alors..., grâce à **vous**, du Courrier de l'Unesco le courrier de la Solidarité »

- Les déterminants personnels sont également présents au niveau du texte pour marquer la présence de l'auteur :

« A celui qui, si loin qu'il soit demeure toujours, et doit demeurer, **notre** prochain. »

« Pensez à un Autre, à cet inconnu, **votre** frère, qui, du fait de ses conditions d'existence, se sent souvent étranger à vous »

➤ Les indices d'ostension

L'énonciateur marque sa présence par rapport au moment de son allocution par : « Aujourd'hui »

« J'appelle donc **aujourd'hui** »

« Cela » et « celui » sont anaphoriques :

« ...il faudrait pour **cela** qu'elles unissent leurs volontés »

« ...à **celui** qui (...) doit demeurer notre prochain »

III-1-2- Les modalisateurs

L'auteur développe dans un second temps des arguments où il pose les conditions nécessaires pour que les liens d'interdépendance entre les nations se transforment en une véritable solidarité agissante : unir les volontés et conjuguer les efforts. Il estime que la solidarité est une pratique et non pas une spéculation, c'est la raison pour laquelle il va falloir contribuer aux tâches de l'Unesco.

Après avoir exposé la situation et développé un certain nombre d'idées dans son argumentaire, le directeur de l'Unesco achève son discours par une exhortation afin de solliciter le destinataire à agir pour rendre concret les tâches à réaliser, à savoir : la paix et l'amitié entre les hommes. Pour arracher l'adhésion du destinataire, l'énonciateur a utilisé des modalisateurs traduisant son attitude par rapport à son énoncé. Nous constatons que le texte est riche en modalisation, notamment en adjectifs et en verbes :

- ◆ Les adjectifs subjectifs évaluatifs

Les adjectifs subjectifs évaluatifs sont nombreux dans le texte, nous en relevons les exemples suivants :

« ...**graves** incertitudes et d'**immenses** espoirs »

« ...**présente** et **efficace** »

- ◆ Les verbes modaux

Nous retrouvons dans le texte des verbes modaux traduisant l'implication de l'auteur dans son énoncé et sa subjectivité :

- Pouvoir « Seule la Solidarité **peut** tisser un réseau d'amitié »

- Falloir « Mais il **faudrait** pour cela qu'elles unissent leurs volontés »

- Devoir « La pratique de la Solidarité (...) et **doit** demeurer, notre prochain. »

◆ Les modes

L'énonciateur a employé le mode subjonctif et le mode conditionnel pour marquer l'éventualité et l'incertitude de ses propos. Par exemple :

« Mais il faudrait pour cela qu'elles **unissent** leurs volontés »

« Il faudrait, en d'autres termes, que l'humanité **puisse** passer de l'interdépendance à la solidarité »

« Les moyens scientifiques (...) **pourraient** leur permettre de résoudre la plupart de leurs problèmes »

« Mais il **faudrait** pour cela »

Il utilise aussi le mode impératif tout en employant des phrases injonctives afin de convier le lecteur à passer à l'action :

« **Pensez** à un Autre »

« **Offrez**-lui un abonnement »

III-1-3- Les temps verbaux

Les temps utilisés dans le texte sont les temps ancrés dans la situation d'énonciation : le présent d'énonciation et le futur simple. Exemples :

« La pratique de la Solidarité **exige** de chacun de nous une disponibilité »

« Alors nous **pourrons** faire, (...) le courrier de la Solidarité. »

III-2- L'ancrage énonciatif dans le texte : Au Peuple Algérien Aux Militants De La Cause Nationale, p : 142, (en annexe p: 96)

Ce texte appartient à la séquence 1, il s'intitule "Au peuple algérien aux militants de la cause nationale" il est extrait de "La Guerre d'Algérie". Il s'agit d'un discours à la fois argumentatif et injonctif visant à interpeller et à faire réagir les destinataires.

L'ouverture du texte est faite par un appel sous forme d'exhortation des membres du Front de Libération Nationale adressé au peuple algérien en général et aux militants en particulier : « A vous qui êtes appelés à nous juger, (...) tout particulièrement ».

Les auteurs commencent par informer les lecteurs de l'objectif à atteindre « l'Indépendance Nationale ». Ils s'impliquent donc dans le texte à travers les marques d'énonciation et de modalisation.

III-2-1- Les embrayeurs

➤ Les indices de personnes

- La présence des pronoms de la 1^{re} personne "nous" indiquant la manifestation des destinataires. Exemples tirés du texte:

« **Nous** donnons le meilleur de nous-mêmes »

« **Nous** estimons que : sur le plan interne, le peuple est uni »

- La présence des pronoms de la 2^e personne "vous", "tu" précisant l'implication directe des destinataires. En voici des extraits :

« A **vous** qui êtes appelés à nous juger »

« Algérien! Nous **t'**invitons à méditer notre Charte »

- La présence des déterminants et des pronoms possessifs de la 1^{re} et de la 2^e personne : « **notre** pays », « **notre** souci », « **nos** frères », « **le nôtre** », « **la tienne** », etc.

➤ Les indices d'ostension

"Là", "ce", "ci-dessus", sont les adverbes et les pronoms démonstratifs utilisés par les énonciateurs afin de préciser le lieu de leur allocution.

III-2-2- Les modalisateurs

Les énonciateurs exposent et expliquent les motifs du déclenchement de la révolution en évaluant la situation de colonisation sur le plan interne (tout le peuple algérien est derrière ce mouvement), ainsi que sur le plan externe (la faveur des pays voisins : la Tunisie et le Maroc), en précisant que le déclenchement de l'action libératrice et la création du FLN sont des points de non-retour. Le FLN termine son discours par un appel direct aux sentiments en individualisant l'adresse « Algérien !... ». Dans leur argumentaire, ils utilisent des modalisateurs pour toucher l'affecté des destinataires et les pousser à agir :

Les auteurs utilisent des phrases déclaratives et impératives pour exprimer leurs sentiments, des verbes performatifs (diffuser, éclairer,...), des verbes modaux (pouvoir), et des verbes d'opinion (penser, estimer) pour indiquer leur prise de position. Ils emploient aussi un lexique péjoratif ("politicaillers véreux" pour faire allusion aux hommes politiques travaillant pour le colon), celui-ci marque leur jugement, des adjectifs affectifs caractérisés par une charge émotionnelle (anti-impérialistes, sûrs, forts,...) ainsi que des adjectifs évaluatifs (profondes, favorables, obstiné, aveugle,...). Ils ont également fait appel à une formule d'exagération « L'heure est grave » pour créer un effet sur les destinataires.

Les énonciateurs ont employé le mode conditionnel et le mode impératif :

« Notre désir aussi est de vous éviter la confusion que **pourraient** entretenir l'impérialisme »

« **Ton devoir est de t'y associer** pour sauver notre pays »

III-2-3- Les temps verbaux

Le texte est marqué par les temps ancrés dans la situation de l'énonciation : le présent de l'énonciation et le passé composé :

« Ce sont là, nous **pensons**, des raisons suffisantes »

« Nous **donnons** le meilleur de nous-mêmes »

« Une équipe de jeunes(...) **a jugé** le moment venu de sortir le Mouvement National »

« Notre action est dirigée...**s'est** toujours **refusé** d'accorder la moindre liberté »

III-3- L'ancrage énonciatif dans le texte : La langue française : une part ou une tare de notre histoire, p : 160-161, (en annexe p : 97-98)

Ce texte appartient à la séquence 2, il a pour titre : « La langue française: une part ou une tare de notre histoire », écrit par Slimane Bénéissa, de son ouvrage « Les fils de l'amertume, Edition Plon. Extrait paru dans Le Quotidien d'Oran le 25-10-2002.

L'auteur raconte un fragment de sa vie, celui de la double scolarité à l'époque de la présence française en Algérie.

C'est un texte à dominance narrative dans lequel s'insère un passage injonctif. Avant d'aborder ce dernier, Slimane Bénéaissa commence par la narration où il annonce la problématique du texte, celle de la double scolarité et critique le comportement des maîtres de l'école française. L'auteur avance dans la dernière partie l'exhortation du cheikh de la médersa et les arguments qui justifient sa prise de position concernant l'école française. Le cheikh n'est pas contre celle-ci, et cela se traduit par l'aide qu'il apporte à ses élèves à faire leurs devoirs et à apprendre leurs leçons afin de les inciter à étudier le français.

Ce fait d'introduire la narration dans l'appel permet de donner plus de force aux injonctions contenues dans la partie exhortative. En effet, Slimane Bénéaissa se manifeste explicitement dans son écrit et ce à travers les indices d'énonciation et de modalisation.

III-3-1- Les embrayeurs

➤ Les indices de personnes

- La présence du pronom "on", substitue de l'embrayeur "nous" qui désigne l'auteur et ses camarades. Nous en relevons les exemples suivants :

« **On** n'avait jamais de vacances »

« **On** ne pouvait même pas tomber malade »

- La présence du pronom personnel "nous" :

« ...même pendant la grippe asiatique, **nous** étions tous là »

« ...c'est ainsi que **nous** étions tenus à l'école par crainte »

- La présence des déterminants possessifs de la 1^{re} personne : « **notre** cheikh », « **nos** parents », « **nos** pères ».

➤ Les indices d'ostension

En ce qui concerne les indicateurs spatiaux temporels, l'accent est mis sur la période coloniale, la médersa et l'école.

III-3-2- Les modalisateurs

Le texte est pauvre en modalisateurs, néanmoins, l'auteur introduit dans sa narration des substantifs qui évoquent l'aspect religieux de la société algérienne et de la société française : « Noël / Pâques », il ajoute aussi des termes qui différencient leurs deux systèmes d'enseignement et leurs univers culturels : « le cheikh / le maître », « l'arabe / le français ». Il use des adjectifs subjectifs affectifs et évaluatifs « contrariés, fatigué, simple, brillants... », des verbes subjectifs « on ne **pouvait** même pas tomber malade », des adverbes subjectifs « **trop** fatigué » et des phrases injonctives dans la partie exhortative en utilisant le mode impératif.

III-3-3- Les temps verbaux

L'auteur utilise les temps du passé : l'imparfait et le passé composé dans la partie narrative et le futur dans la partie exhortative.

« Nos parents **voulaient** s'assurer avant tout de notre réussite à l'école »

« ...pendant que le cheikh **s'occupait** d'un niveau, il **désignait** les plus brillants pour aider les autres à faire leurs devoirs... »

« Nos parents **ont mis** deux ans pour le convaincre de nous libérer le jeudi »

« Apprenez l'arabe, il vous **fera** toujours honneur. »

« Apprenez le français, vous en **aurez** toujours besoin. »

Le texte argumentatif à visée exhortative privilégie en général une énonciation qui évite la neutralité de l'expression. L'énonciateur y pratique l'injonction qui interpelle le lecteur et l'incite à réagir en se manifestant dans son discours à travers les indices d'énonciation et de modalisation étant un moyen qui permet de s'affirmer et de prendre position.

Conclusion

Chaque production langagière est une intervention directe du locuteur qui utilise la langue à son compte pour s'exprimer, émouvoir, convaincre et agir sur tel ou tel interlocuteur. Pour ce faire, il se sert de plusieurs stratégies qui illustrent son attitude envers cet interlocuteur et envers son énoncé.

Dans cette partie, nous avons procédé à un repérage et identification de tous les éléments qui marquent la présence de l'auteur, contenus dans le corpus: les pronoms, les formes temporelles, les indicateurs de temps et de lieu et les modalisateurs qui montrent son positionnement énonciatif et son degré d'implication, n'étant pas toujours manifesté de façon explicite.

Après avoir mis en lumière les notions de base de l'énonciation dans la première partie de notre travail de recherche, nous avons procédé à l'analyse des textes de trois projets dans le manuel de la 3 AS. Notre analyse s'est penchée sur l'ancrage énonciatif dans les différentes formes discursives, cette analyse nous a permis de parvenir aux constats suivants :

Premièrement, le texte historique nous a présenté de multiples formes d'ancrage. L'auteur, optant pour le discours objectivé, s'efface afin de rendre compte des informations qu'il veut transmettre et de leur attribuer plus d'objectivité, il se contente uniquement de rapporter les faits dans le but d'informer, les indices de personne ainsi que toutes marques de jugement sont absents. Le narrateur peut également s'impliquer explicitement ou implicitement dans le fait relaté. En se mettant dans la peau du témoin qui rapporte une expérience vécue et exprime des émotions ressenties, il est présent d'une manière directe, le « je » et le « nous » marquent incontestablement son implication et les procédés de modalisation se reposant sur la description subjective des personnes et des actions la renforcent davantage. Le discours historique peut s'étendre au fait d'analyser et de commenter les faits tout en prenant position par rapport aux événements. A l'absence des indices de la première et de la deuxième personne qui indiquent sa présence, l'écrivain manifeste son esprit critique et révèle implicitement son point de vue et le regard qu'il porte sur le sujet traité, il s'intègre dans un discours à la fois informatif et argumentatif, vu que son objectif est d'informer et de convaincre au même temps, en fournissant des explications et en présentant des témoignages. L'analyse s'établit loin de toute neutralité, l'auteur effectue son interprétation à la base de sa propre intention.

Deuxièmement, dans le débat, le locuteur se manifeste en affirmant sa position et en interpellant son interlocuteur, il s'agit du discours

argumentatif. Cette forme discursive met en évidence le destinataire et le destinataire puisque le premier cherche à prouver la pertinence de son avis pour atteindre le but persuader le deuxième. C'est pour cette raison que les textes argumentatifs que nous avons analysés portent aussi bien sur les indices de la première personne que sur ceux de la deuxième personne. L'énonciateur dans ce type de discours est clairement présent, les modalisateurs de certitude et d'incertitude, les adjectifs affectifs et évaluatifs, les adverbes, les verbes d'opinion et de jugement s'ajoutent aux indices de personne pour rendre compte de son intégration.

Troisièmement, le texte exhortatif accorde plus d'importance au destinataire et au but de l'énonciation. Dans la partie expositive, qui sert à informer le destinataire de la situation négative ou du fait malheureux, l'énonciateur s'implique explicitement par l'emploi du « je » ou de « nous » et utilise un lexique péjoratif conformément à la réalité présentée. Afin de sensibiliser et de convaincre l'énonciataire, l'émetteur développe dans la seconde partie, en suivant un enchaînement logique, une argumentation faisant appel à la raison et aux sentiments, ce choix le conduit à employer les indices d'opinion et de jugement qui traduisent son attitude. La phase incitative vise à lancer un appel pour faire réagir son interlocuteur en adaptant les procédés d'interpellation et d'injonction : le mode impératif, les verbes performatifs (appeler, inviter, etc.), les verbes modaux (devoir, falloir, pouvoir) et le lexique mélioratif.

En plus des embrayeurs et de la modalisation qui permettent de constater la présence ou l'absence de l'auteur de l'objet-texte et son attitude, les temps verbaux constituent l'un des éléments principaux de l'ancrage énonciatif. Le récit est le plan de la narration par excellence, il domine dans le projet¹ qui prend en charge les faits d'Histoire coupés du moment de l'énonciation ; le passé simple, l'imparfait, le plus que parfait

et le présent de la narration priment dans le discours historique. Le discours est le plan privilégié dans les projets 2 et 3. Le locuteur, en argumentant et en incitant l'interlocuteur, se situe au présent de l'indicatif et emploie le passé composé et le futur simple en évoquant les actions qui y sont antérieures et postérieures.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que le manuel de la 3^e AS permet d'étudier l'énonciation dans tous ses aspects et présente une diversité de modèles énonciatifs qui se diffèrent d'un projet à un autre, d'une séquence à une autre et d'un texte à un autre. Chaque forme discursive adopte l'énonciation selon la visée communicative de l'auteur.

Ouvrages

- ADAM, J-M. (2008). La Linguistique Textuelle, Paris, Armand Collin.
- BENVENISTE, E. (1974). Problèmes de Linguistique Générale, Tome 2, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE, E. (1966). Problèmes de Linguistique Générale, Tome 1, Paris, Gallimard.
- CHERVONI, J. (1987). L'Énonciation, Paris, Puff.
- CULLIOLI, A. (1990). Pour une linguistique de l'Énonciation- Opérations et représentations (tome 1), Paris, Ophrys.
- DAY, C. (2009). Modalité et modalisation, Paris, Editions L'Harmattan.
- DUCROT, O. (1980). Les Mots du discours, Paris, Minuit.
- DUCROT, O. (1984). Le dire et le dit, Paris, Minuit.
- GREVISSE, M. (1982). Le Français Correct, guide pratique, Duculot.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1980). L'Énonciation de la Subjectivité dans le Langage, Paris, Colin.
- MAINGUENEAU, D. (2014). Discours et Analyse du Discours, Paris, Armand Colin.
- MAINGUENEAU, D. (2007). L'Énonciation en Linguistique Française, Paris, Hachette Supérieur.
- MAINGUENEAU, D. (1996). Les termes clés de l'analyse du discours, Paris, Seuil.
- SARFATI, G-E. (2005). Éléments d'analyse du discours, Paris, Armand Colin.

Dictionnaires

- ◆ CHARAUDEAU, P., MAINGUENEAU, D. (2002). Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil.
- ◆ DUBOIS, J et al. (1994). Dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris.

Thèses et mémoires

- ❖ SISSAOUI, Abdelaziz. (2016). Thèse de doctorat, Pronoms Compléments : enseignement de cette notion dans les manuels scolaires algériens, démarches et difficultés rencontrées, consulté le 28/04/2017.

Sitographie

- Définition de l'énonciation dans le site : <http://www.ralentirtravaux.com/lettres/cours/enonciation.php>, consulté le 09/02/2017.
- La dichotomie énoncé / énonciation dans le site : <https://www.assistancescolaire.com/eleve/2nde/francais/lexique/E-enonce-enonciation-fx042>, consulté le 13/03/2017.
- L'énonciation en linguistique dans le site : <http://bbouillon.free.fr/univ/ling/fichiers/enonc/enonc.htm>, consulté le 22/03/2017.
- Le système énonciatif dans le site : <http://www.espacefrancais.com/le-systeme-enonciatif/>, consulté le 05/04/2017.
- L'analyse du discours dans le site : www.analyse-du-discours.com/l-analyse-du-discours, consulté le 30/05/2017.

- Glossaire des principaux termes utilisés en linguistique énonciative dans le site : [file:///C:/Users/Toshiba/Downloads/08 ENONCIATION%20II.html](file:///C:/Users/Toshiba/Downloads/08_ENONCIATION%20II.html), consulté le 07/04/2017.
- **Thèses et mémoires consultés sur sites**
 - AOUADI Lemya. (2015). L'expression de la subjectivité dans le discours scientifique, cas des mémoires de magister français, magister disponible sur le site : http://thesis.univ-biskra.dz/2218/1/M%C3%A9moire_2015.pdf, consulté le 02/03/2017.
 - BEKAKCHI Loubna. (2008). Le jeu du "je" et du "nous" dans les échanges langagiers, magister disponible sur le site : <http://www.univ-setif2.dz/images/PDF/magister/MLF1.pdf>, consulté le 23/04/2017.
 - GUELLAL Abdelkadir. (2014). L'adjectif subjectif : procédés d'objectivation dans la présentation des journaux télévisés français, magister disponible sur le site : www.ummt0.dz/IMG/pdf/GUELLAL_Abelkadir.pdf, consulté le 12/05/2017.
 - HAKIM Abba. (2013). Étude discursive et comparative de la subjectivité dans la presse écrite algérienne d'expression française, pendant la campagne électorale d'avril 2009 ; dans les éditoriaux d'El Watan et du Quotidien d'Oran, magister disponible sur le site : <http://www.univ-soukahrass.dz/eprints/2013-966-e4d58.pdf>, consulté le 09/02/2017.

- **Articles consultés sur sites**

- L'énonciation de Benveniste à Weinrich [article] dans le site : <http://www.persee.fr>, consulté le 25/04/2017.

Exposer

pour manifester son esprit critique.

Texte et document d'Histoire

Projet:

Dans le cadre de la commémoration d'une journée historique, réaliser une recherche documentaire puis faire la synthèse de l'information à mettre à la disposition des élèves dans la bibliothèque de l'établissement.

Histoire des Arabes : l'Islam et les conquêtes

Alors que la conquête de la Syrie n'était pas achevée, des troupes arabes traversaient l'isthme de Suez et envahissaient l'Égypte pour mettre la main sur le « grenier du monde » que constituait le delta du Nil. Leur chef, du nom de 'Amr, prit sans difficulté Péluse, puis marcha en direction de Babylone et se heurta, à Héliopolis, à une armée byzantine, mal préparée, qui fut rapidement dispersée (juillet 640). Peu après, la forteresse de Babylone, à l'emplacement du Caire actuel, capitula, de même qu'Alexandrie, si bien qu'à la fin de 642 la basse Égypte toute entière appartenait aux conquérants dont le chef s'installa en amont du delta du fleuve et près de l'ancienne forteresse byzantine, dans une ville-camp, qui reçut le nom d'Al-Fustat (du grec fossaton « camp »).

Très rapidement les troupes arabes voulurent exploiter leur victoire en continuant leur marche vers l'ouest. 'Amr s'emparait de Barka, en Tripolitaine, quand il fut rappelé et révoqué. Il fut remplacé par son neveu 'Okba qui, dès 647, pénétra en Afrique du Nord où la domination byzantine était chancelante et vainquit, à Suffetula ou Sbeitla, l'armée du patrice Grégoire qui venait de se faire proclamer empereur et qui fut tué lors de l'engagement. Les opérations, arrêtées lors des troubles qui suivirent l'assassinat du calife 'Othmân, reprurent vers 665. Ce fut alors que 'Okba fonda en Afrique une ville-camp qui prit le nom d'Al Kayrawan (Kairouan) et qui allait servir de base de départ pour les expéditions postérieures. De là, 'Okba put lancer des raids qui atteignirent la côte atlantique ; ce fut la fameuse «course à l'océan», dont le résultat fut de déclencher une révolte parmi les populations berbères du Maghreb. Le gouvernement central n'ayant pas à ce moment les moyens de réagir, l'Afrique du Nord dut être pratiquement évacuée. Mais dès 688, le nouveau calife 'Abd Al-Malik organisait des expéditions qui permirent de réoccuper progressivement, puis de pacifier le Maghreb. Les derniers noyaux de résistance byzantine furent éliminés et, malgré la révolte menée par une femme appelée Al-Kâhina, « la devineresse », dans les montagnes de l'Aurès, l'intérieur du pays fut définitivement soumis à la domination arabe vers 709.

A cette date, les Berbères avaient cessé de s'opposer aux conquérants et avaient même commencé à participer avec eux à l'administration de la nouvelle province musulmane d'Afrique. Le gouverneur arabe Mûsa ibn Nusayr avait ainsi pris comme lieutenant un chef berbère du nom de Târik Ibn Ziyâd. Ce

personnage, dès 711, entreprit d'envahir, à la tête d'une troupe de berbères islamisés, le territoire espagnol où le régime visigothique était chancelant. Ayant abordé dans la baie d'Algésiras, près du promontoire rocheux qui allait prendre son nom, Djabal Tarik (ou Gibraltar), il vainquit le roi Rodrigue qui venait de monter sur le trône, puis occupa successivement Séville, Cordoue et Tolède avant de continuer vers le nord. Mûsâ, ayant appris ces victoires fulgurantes, se hâta, en juin 712, de rejoindre Târik avec un contingent plus important, composé à la fois d'Arabes et de Berbères. Se rendant maître du plateau d'Extremadure où certaines villes avaient tenté de résister, il écrasa le reste de l'armée visigothique en septembre 713 à Salamanque et s'installa à Tolède où il battit monnaie, consacrant l'annexion de l'Espagne à l'Empire Islamique. Il s'élança ensuite à son tour vers le nord, à la poursuite des anciens partisans du roi Rodrigue, mais fut rappelé par le calife qui lui demandait de rendre des comptes sur sa gestion. Ce fut son fils et successeur qui acheva l'occupation de l'Espagne en établissant la domination musulmane sur l'actuel Portugal ainsi que sur l'Andalousie orientale.

Délaissant la région des Asturies où s'étaient retranchés les derniers Visigoths, les conquérants traversèrent bientôt les Pyrénées et dès 714 lancèrent des incursions dans le Languedoc et le Roussillon. Après s'être emparés de Carcassonne et de Nîmes, ils remontèrent la vallée du Rhône et atteignirent Lyon, puis Autun en 725. Une autre colonne s'élança en Gascogne, commandée par l'émir 'Abd Ar-Râhman qui s'empara de Bordeaux, mais se heurta en 732, au nord de Poitiers, à l'armée de Charles Martel qui l'obligea à battre en retraite.

Dominique SOURDEL *Histoire des Arabes*,
Presses Universitaires de France, 1980.

Histoire du 8 mai 1945

Répression sanglante dans le Nord-Constantinois

Ce jour du 8 mai, de grandes manifestations furent organisées par le P.P.A.¹ à travers tout le pays, l'Algérie revendicatrice défila en scandant dignement : «A bas le colonialisme !» «Vive l'Algérie indépendante !» «Libérez Messali !» «Libérez les détenus politiques».

A l'exemple du 1er mai, les manifestations eurent un caractère pacifique, et partout où les forces de police ne s'interposaient pas, tout se déroula dans l'ordre et le calme absolu.

Puis, ce fut la provocation, l'éclatement : «C'est à la suite de l'intervention des policiers et des soldats dans les villes de garnisons que les bagarres commencèrent.» avoua Henri Benzet. Le colonat, animé par la haine et la violence, donna libre cours à ses instincts les plus bas. Les massacres atteignirent le paroxysme de la tragédie dans le Constantinois.

F.Abbas témoigna de Sétif, sa ville : « Le 8 mai 1945 est un mardi, c'est le marché hebdomadaire. La ville de Sétif abrite ce jour là, entre cinq et quinze mille fellahs et commerçants venus des régions les plus éloignées...».

Dans cette cité, le cortège parfaitement organisé et autorisé par les autorités à son départ de la mosquée, parvint sans incident jusqu'au niveau du café de France. Là, aux alentours, des cars chargés de policiers étaient postés et prêts à intervenir. L'inspecteur Laffont (habillé en civil), assis à la terrasse de l'établissement, se leva, bondit et tenta d'arracher la pancarte portant l'inscription : «A bas l'impérialisme ! Vive la victoire des Alliés !». Le porteur de la pancarte résista, mais l'inspecteur lui tira trois balles de pistolet dans le ventre. Les policiers qui encadraient le cortège se regroupèrent rapidement face aux manifestants. Alors le scénario se déroula furieusement, et la fusillade commença. L'émeute gagna Sétif. La loi martiale fut proclamée; nul ne put circuler, s'il n'était porteur d'un brassard délivré par les autorités. Tout autre Algérien était abattu, impitoyablement. La répression s'étendit à la périphérie : d'abord

le petit centre de Périgot-Ville, puis Chevreuil. Les troupes françaises quadrillèrent la région. Le ratissage s'opéra sauvagement et sans frein. C'était l'hystérie. Tout se mêla et se confondit. Le sang appela le sang ; tout indigène, citadin ou rural, loyaliste ou militant, était considéré comme une victime qu'il fallait abattre sans pitié.

A Chevreuil, les légionnaires du colonel Bourdillat se conduisirent comme en pays conquis. C'était le droit au pillage, aux viols, aux exécutions sommaires, sous le vocable éloquent d'opération de nettoyage. Des expéditions « punitives » furent organisées. On tirait sur tout, partout : fellahs, femmes, enfants, vieillards, tous tombèrent innocemment. Les morts s'ajoutèrent aux morts. Sur les routes, dans les champs, au fond des vallées, ce ne furent qu'incendies et charniers sous le ciel clair de mai.

M.YOUSFI, *L'Algérie en marche*, ENAL Ed. 1983.

Femmes algériennes dans les camps

(Récit d'une ancienne détenue qui, dans un rapport adressé au F.L.N., a relaté les souffrances et le courage des femmes algériennes dans les camps. Ce document nous a été transmis par Meradi Mehadji. (Note de l'auteur)

Comme dans toutes les prisons du monde, nous passions par des états extrêmes. Nous avions aussi nos bons moments... Avec L., belle nomade, nous voyagions... Elle dansait et chantait et nous battions des mains. T. nous apprit bon nombre de chansons patriotiques, et c'est la vieille H., boiteuse énigmatique, qui avant de nous endormir, nous racontait le plus de légendes, d'une voix grave, un peu pour nous bercer.

Nous supportions la faim, le froid, les poux, les fameuses listes blanches... Mais notre grande terreur, c'était «Bouchkara» (l'homme à la cagoule). Lorsque l'une d'entre nous l'apercevait au loin descendant d'une jeep, elle rentrait, l'œil dilaté, pour l'annoncer. Aussitôt, chacune saisissant un châle, un linge, un haïk, s'en couvrait la tête et les épaules ne laissant entrevoir qu'une partie du visage. « L'homme à la cagoule » s'approchait, encadré de deux paras ; le visage et le buste cachés par un sac troué à l'endroit des yeux. Souvent, il se traînait, soutenu par les paras, visiblement amené d'une séance de torture, mains liées derrière le dos. A sa vue, les hommes aussi se retiraient des fenêtres. La peur s'emparait de nous tous. Cet homme venait dénoncer un complice: il cachait son visage pour qu'on ne le reconnaisse pas. On le faisait entrer dans chacune des chambrées où les détenues, debout, attendaient dans l'anxiété d'être « passées en revue ». Impressionnées par sa cagoule, plusieurs d'entre nous s'évanouissaient. Notre état physique et cette peur quotidienne ne nous permettaient plus de supporter de tels spectacles. Nous savions qu'il arrivait à « l'homme au sac » de dénoncer n'importe qui pour gagner du temps ou pour abrégé ses souffrances ; ou bien il indiquait une personne de sa connaissance par animosité ou jalousie. Nous avions ainsi toutes les raisons de le craindre. L'homme dénoncé redescendait avec lui en jeep. Parfois «Bouchkara» s'en retournait seul, n'ayant reconnu personne. Nous n'osions penser à ce qui l'attendait au retour.

Discutant politique avec l'adjudant et le sergent nous apprîmes à connaître ces gens, ceux qui nous gardaient et ceux qui nous torturaient. Quelques orphelins, d'anciens enfants assistés, des aînés de familles nombreuses, beaucoup de casse-cou ; en général des inadaptés, des têtes dures ou de petits hommes à complexes. Un après-midi, deux d'entre eux se battirent au couteau, au milieu de la cour, tandis que, de nos fenêtres, nous regardions, la joie dans l'âme, nos bourreaux s'entretuer. J'appris au milieu de la cour, grâce à ces bavardages, certains détails sur le camp, entre autre que celui-ci n'était pas déclaré, que les cris entendus les premiers jours étaient ceux d'un malade que les paras amputaient. Que d'autres camps «noirs» existaient autour d'Alger, d'El Biar, Sidi-Fredj, la Redoute, etc.

présentés par **M.KADDACHE**, dans *Récits de Feu*, SNED, 1976.

Une guerre sans merci

L'affaire du coup d'éventail – le dey avait frappé de légers coups de son chasse-mouche le consul français Duval qui l'avait offensé – racontée jadis par les manuels français ne fut, en réalité, qu'un alibi pour justifier l'expédition de Sidi-Ferruch en 1830. Les véritables causes de la conquête furent tout autres. On peut en dénombrer plusieurs : les suites d'une affaire louche et malhonnête montée par des négociants, Bacri et Busnach, et des politiciens de Paris, concernant du blé vendu à la France entre 1793 et 1798 et resté impayé; la prétention de posséder sans redevances le Bastion de France et le droit de souveraineté sur une partie de la côte orientale algérienne ; le désir de la monarchie de s'attacher une armée susceptible de l'aider à mater le peuple français en lui offrant gloire et butin en Algérie ; enfin les ambitions des théoriciens capitalistes pour qui ce « sera un pays neuf sur lequel le surplus de la population et de l'activité française pourra se répandre ».

La guerre coloniale fut une guerre sans merci, inexpiable, sans loi, menée contre des Algériens tenus pour barbares par des officiers et des soldats qui n'avaient rien compris au caractère sacré de la résistance à l'envahisseur. Ne pouvant vaincre le peuple, Bugeaud chercha à le contraindre par la ruine et la famine. Lamoricière, fit de la razzia la base de sa tactique: attaque par surprise d'une tribu provoquant la fuite, pêle-mêle, des hommes, des femmes et des enfants sur qui l'on tirait sans pitié ; capture des troupeaux et pillage des biens. La razzia dégénéra en dévastation : il fallait détruire les moyens d'existence des Arabes. Montagnac écrivit en mars 1842 : «On tue, on égorge, les cris des épouvantés, des mourants se mêlent aux bruits des bestiaux qui mugissent de tous côtés ; c'est un enfer où, au lieu du feu qui nous grille, la neige nous inonde.» Et Saint-Arnaud, en avril 1842 : «Nous sommes dans le centre des montagnes entre Miliana et Cherchell. Nous tirons peu de coups de fusils, nous brûlons tous les douars, tous les villages, toutes les cahutes.» [...] En 1884, Cavaignac brûla des fagots devant une grotte où s'étaient réfugiés des membres de la tribu de Sbéahs: «...Presque tous, hommes, femmes, enfants, troupeaux y périrent.» En 1845, Pélissier fit placer des fascines enflammées et entretenues devant les issues des grottes abritant les Ouled Riah ; près de cinq cents, peut-être mille cadavres furent trouvés. Au Dahra, Canrobert fit emmurer une caverne avec des pierres.

Mahfoud KADDACHE, *La Conquête Coloniale et la Résistance*, dans *ALGERIE*, Editions Nathan-Enal, 1988

A scroll with a light brown, textured surface, rolled up at the top and bottom. The scroll is set against a solid blue background. The text is centered on the scroll.

Dialoguer

pour confronter
des points de vue.

Le débat d'idées

Projet:

Organiser un débat d'idées puis en faire
un compte-rendu qui sera publié
dans le journal du lycée.

Hamid Serradj réunit les fellahs

Nous sommes à Tlemcen en 1939 Hamid Serradj, un citoyen instruit, invite les fellahs de Beni-Boublen à se réunir pour réfléchir et discuter de leur condition misérable.

- Nous sommes ici pour discuter ensemble, fit Hamid Serradj. Il ne s'agit pas que l'un de nous fasse de beaux discours et que les autres l'écoutent. Chacun participera à la discussion et donnera son avis.

- Ce serait une idée parfaite ! s'écria Ba Dedouche. Mais est-ce que tout le monde est capable de formuler une opinion ? Si tu parles des anciens, oui : ils ont la sagesse et l'expérience ! Mais les autres... les autres... qu'est-ce qu'ils sont ?

Ba Dedouche fronça les sourcils de défi tout en dévisageant l'assistance.

- Ouvrons la discussion déclarèrent quelques-uns. Nous n'avons que trop tardé !

- Alors je donne mon avis, proclama Ba Dedouche, ignorant délibérément ce qui venait d'être dit. Si les citoyens et les fellahs pouvaient s'unir, le passage vers un monde plus facile deviendrait possible. Mais c'est irréalisable ! Nous savons ce qu'on attend de nous, s'écria-t-il encore avec force. C'est nous qui régénérons cette terre ! Une voix profonde me dit que nous sommes désignés pour réaliser ce grand dessein.

Ba Dedouche se tut et s'abîma dans une austère réflexion.

- Oserais-je poser une question ? fit d'une voix douce Slimane.

Jusqu'alors, il avait observé une attitude pleine de réserve.

- Je serais heureux, très heureux de savoir si nous sommes en séance ou s'il s'agit d'une simple rencontre entre fellahs, réunis ici pour bavarder de choses et d'autres. Que l'assemblée remarque bien que je ne fais que poser une question. Je n'aurai pas l'indigne prétention de faire allusion à quoi que ce soit.

- Je propose simplement d'ouvrir la séance, dit Hamid Serradj, il faudrait alors un raïs ! Il donnera la parole à chacun d'entre-nous, qui estime avoir quelque chose à dire.

- Un raïs ? qu'est-ce qu'un raïs vient faire dans une réunion de fellahs ? demanda quelqu'un.

- Mais moi, je n'ai pas besoin d'un raïs pour prendre la parole ! protesta Ba Dedouche. Je peux la prendre tout seul !

- Voilà, répondit Hamid Serradj. Nous nous sommes réunis pour discuter de choses qui nous tiennent à cœur. Nous serons donc plusieurs à vouloir parler. Mais si nous parlons en même temps, celui qui est à l'Est n'entendra pas celui qui est à l'Ouest. Le désordre et la confusion s'empareront de nos propos malgré toute la bonne volonté. Si les choses dont nous voulons discuter nous tiennent donc à cœur, il est indispensable qu'un raïs préside la séance, donne la parole à celui qui la demandera et veille à ce que rien ne dérange notre réunion.

- Tu parles bien, frère !

- Bénis soient tes aïeux !

- Un raïs ! Un raïs ! qui sera le raïs ?

- Sid Ali ! Sid Ali ! dirent plusieurs personnes.

- Tout le monde est d'accord ? Sid-Ali aussi ? questionna Hamid Serradj. Alors tout va bien.

Mohamed DIB, *L'Incendie*, éd. Le Seuil. 1954.

Lettres à Madame de Francueil

(J.-J. Rousseau a confié ses cinq enfants aux Enfants-Trouvés, organisme qui correspond aujourd'hui à l'assistance publique. Il a été pour cela l'objet de multiples attaques.)

À Madame de Francueil, Paris, le 20 avril 1751.

Oui, madame, j'ai mis mes enfants aux Enfants-Trouvés; j'ai chargé de leur entretien l'établissement fait pour cela. Si ma misère et mes maux m'ôtent le pouvoir de remplir un soin si cher, c'est un malheur dont il faut me plaindre, et non un crime à me reprocher. Je leur dois la subsistance, je la leur ai procurée meilleure ou plus sûre au moins que je n'aurais pu la leur donner moi-même.

Vous connaissez ma situation, je gagne au jour la journée¹ mon pain avec assez de peine; comment nourrirais-je encore une famille ? Et si j'étais contraint de recourir au métier d'auteur, comment les soucis domestiques et les tracasseries des enfants me laisseraient-ils, dans mon grenier, la tranquillité d'esprit nécessaire pour faire un travail lucratif ? Les écrits que dicte la faim ne rapportent guère et cette ressource est bientôt épuisée. Il faudrait donc recourir aux protections, à l'intrigue, au manège, briguer quelque vil emploi; le faire valoir par les moyens ordinaires, autrement il ne me nourrirait pas, et me sera bientôt ôté; enfin, me livrer moi-même à toutes les infamies pour lesquelles je suis pénétré d'une si juste horreur. Nourrir, moi, mes enfants et leur mère, du sang des misérables ! Non, madame, il vaut mieux qu'ils soient orphelins que d'avoir pour père un fripon.

Jean Jacques Rousseau, *Les rêveries d'un promeneur solitaire*,
Bookking International, Paris, 1994.

A scroll with a light brown, textured surface, unrolled to reveal text. The scroll is set against a solid blue background. The text is centered and reads: "Argumenter", "pour faire réagir.", and "L'Appel". Below this, under the heading "Projet:", there is a paragraph of text describing a project for a "portes ouvertes" day.

Argumenter

pour faire réagir.

L'Appel

Projet:

Dans le cadre d'une journée «portes ouvertes»,
exposer des panneaux sur lesquels seront reportés
des appels afin de mobiliser les apprenants et les visiteurs
autour de causes humanitaires.

Appel du Directeur de l'Unesco

Nous vivons une époque porteuse de graves incertitudes et d'immenses espoirs, une époque où toutes les nations du monde se trouvent, pour la première fois, réunies dans un même réseau de rapports réciproques. Désormais, leurs destins sont devenus interdépendants et les moyens scientifiques et techniques dont elles disposent pourraient leur permettre de résoudre la plupart de leurs problèmes les plus urgents.

Mais il faudrait pour cela qu'elles unissent leurs volontés et conjuguent leurs efforts, dans la perspective d'un avenir commun. Il faudrait, en d'autres termes, que l'humanité puisse passer de l'interdépendance à la solidarité.

La pratique de la Solidarité exige de chacun de nous une disponibilité permanente à l'Autre, à celui qui, si loin qu'il soit, demeure toujours, et doit demeurer, notre prochain.

Or, la solidarité ne se décrète pas : elle se vit.

Une des tâches fondamentales de l'Unesco est de la rendre présente et efficace, car seule la Solidarité peut tisser un réseau d'amitié capable de relier les uns aux autres, à travers cités, pays et continents, les peuples et les personnes.

J'appelle donc aujourd'hui chacun d'entre vous à participer à une campagne de Solidarité dans le cadre du Courrier de l'Unesco.

Vous qui êtes lecteur du Courrier de l'Unesco, pensez à un Autre, à cet inconnu, votre frère, qui, du fait de ses conditions d'existence, se sent souvent étranger à vous, et auquel le Courrier de l'Unesco peut faire découvrir tout ce qui vous rapproche et vous unit.

Offrez-lui un abonnement et contribuez ainsi à l'effort que l'Unesco entreprend pour la paix et l'amitié entre les hommes.

Alors nous pourrons faire, grâce à vous, du Courrier de l'Unesco le courrier de la Solidarité.

D'après **Amadou Mahtar M'BOW**,
Courrier de l'Unesco, février 1984.

AU PEUPLE ALGERIEN AUX MILITAIRES DE LA CAUSE NATIONALE

A vous qui êtes appelés à nous juger, le premier d'une façon générale, les seconds tout particulièrement, notre souci, en diffusant la présente proclamation, est de vous éclairer sur les raisons profondes qui nous ont poussés à agir, en vous exposant notre programme, le sens de notre action, le bien-fondé de nos vues dont le but demeure l'INDEPENDANCE NATIONALE dans le cadre Nord-Africain. Notre désir aussi est de vous éviter la confusion que pourraient entretenir l'impérialisme et ses agents: administratifs et autres politiciers véreux. (...)

Le but du mouvement révolutionnaire étant de créer toutes les conditions favorables pour le déclenchement d'une action libératrice, nous estimons que: sur le plan interne, le peuple est uni derrière le mot d'ordre d'indépendance et d'action, et sur le plan externe, le climat de détente est favorable pour le règlement des problèmes mineurs dont le nôtre avec surtout l'appui diplomatique de nos frères Arabes et Musulmans. (...) L'heure est grave.

Une équipe de jeunes responsables et militants conscients, ralliant autour d'elle la majorité des éléments sains et décidés, a jugé le moment venu de sortir le Mouvement National de l'impasse pour le lancer aux côtés des frères Marocains et Tunisiens dans la véritable lutte révolutionnaire. (...) Notre action est dirigée uniquement contre le colonialisme, seul ennemi obstiné et aveugle, qui s'est toujours refusé d'accorder la moindre liberté par des moyens pacifiques. Ce sont là, nous pensons, des raisons suffisantes qui font que notre mouvement de rénovation se présente sous le nom de: FRONT DE LIBERATION NATIONALE, se dégageant ainsi de toutes les compromissions possibles et offrant la possibilité à tous les patriotes algériens de toutes les couches sociales, de tous les partis et mouvements purement algériens de s'intégrer dans la lutte de libération sans aucune autre considération. [...]

Algérien! Nous t'invitons à méditer notre Charte ci-dessus. Ton devoir est de t'y associer pour sauver notre pays et lui rendre sa liberté. Le Front de Libération Nationale est ton front. Sa victoire est la tienne.

Quant à nous, résolus à poursuivre la lutte, sûrs de tes sentiments anti-impérialistes, forts de ton soutien, nous donnons le meilleur de nous-mêmes à la Patrie.

Extrait de de *La guerre d'Algérie*,
sous la direction d'**Henri Alleg**, tome III, p.507

La langue française : une part ou une tare de notre histoire

(Cet article donne une idée des conflits linguistiques et culturels dans lesquels j'ai grandi à l'époque de la présence française en Algérie).

On n'avait jamais de vacances, sauf le jeudi après-midi. On était soit à l'école soit à la médersa. Les vacances de Noël et de Pâques étaient consacrées à rattraper le retard à la médersa. Pendant les trois mois d'été, on essayait de prendre de l'avance. On ne pouvait même pas tomber malade. Notre cheikh croyait aux qualités préventives de la foi... et nous aussi. Quand le cheikh était trop fatigué, il désignait un élève pour continuer le cours à sa place et en sa présence. Jamais la médersa n'a fermé ses portes ; même pendant la grippe asiatique, nous étions tous là, chacun fourré dans sa kacher, dans un silence où l'on n'entendait que les reniflements ; c'est à cette époque-là qu'il nous dit: « Cette médersa a été ouverte par la volonté de Dieu, elle ne fermera ses portes que par la volonté de Dieu ».

Nos parents ont mis deux ans pour le convaincre de nous libérer le jeudi après-midi. Nos pères avaient été contrariés par les maîtres de l'école française qui prenaient plaisir à noter sur nos bulletins scolaires, des appréciations qui ne manquaient pas de sous-entendus : surmené ; dort en classe ; peut faire beaucoup plus s'il se reposait un peu plus ; a besoin d'être surveillé en français...

Malgré cela, les arguments du cheikh étaient plus scientifiques. Soixante-quinze pour cent des élèves de la medersa étaient, dans leurs classes respectives, parmi les dix premiers; cinquante pour cent parmi les cinq premiers. La cause de tant de succès était simple : la médersa était partagée en trois niveaux, pendant que le cheikh s'occupait d'un niveau, il désignait les plus brillants pour aider les autres à faire leurs devoirs et à apprendre leurs leçons, en arabe et en français, car il avait pour devise:

« Apprenez l'arabe, il vous fera toujours honneur.

Apprenez le français, vous en aurez toujours besoin.

Apprenez l'arabe, vous saurez qui vous êtes.

Apprenez le français, vous saurez qui ils sont.

Apprenez l'arabe pour aller de l'avant.

Apprenez le français pour les obliger à aller de l'arrière.

Apprenez l'arabe malgré eux.

Apprenez le français malgré eux, aussi ».

Nos parents voulaient s'assurer avant tout de notre réussite à l'école française, mais ils restaient impuissants face aux arguments du cheikh.

C'est ainsi que nous étions tenus à l'école par crainte de nos parents, et à la médersa par solidarité avec notre cheikh.

Slimane Benaïssa, *Les fils de l'amertume*, Edition Plon.

Extrait paru dans Le Quotidien d'Oran le 24-10-2002.